

143 mineurs auraient perdu la vie

Un coup de grisou se produit dans une mine de l'Illinois; galeries envahies par des gaz empoisonnés



Le budget et l'Université

Il ne fait aucun doute que le budget provincial est la nouvelle qui tirera davantage l'œil du lecteur aujourd'hui. Chacun voudra fixer dans son esprit les principaux chiffres.

Demain, en page quatre, notre journal publiera des commentaires plus élaborés. Pour l'instant, contentons-nous de brèves constatations et d'un vœu.

Le moins qu'on puisse dire en marge du substantiel exposé de l'hon. Gagnon c'est que la Province est en excellente santé financière. Les revenus atteignent un niveau inconnu jusqu'ici et les dépenses se maintiennent à un niveau inférieur aux revenus bien qu'elles soient elles-mêmes plus élevées que jamais. Le surplus prévu atteindra 9 millions et demi à la fin de l'exercice 1947-48.

Une autre constatation: Le budget consacré à l'Instruction publique dépassera trente-quatre millions. Cela prouve que nos gouvernants attachent de plus en plus d'importance à l'éducation de nos jeunes. Et les excellentes dispositions du gouvernement dans ce domaine nous permettent d'espérer que dans un avenir rapproché l'Etat provincial procurera à l'Université Laval l'aide très substantielle qu'il lui faudrait pour prendre un nouvel essor indispensable.

M. Green et le communisme

Le président de la Fédération Américaine du Travail a parlé du communisme au Canada, hier, au cours de son témoignage devant le Congrès. M. Green a exprimé des opinions qu'il importe de relever.

M. Green soutient que la politique de répression n'est pas le meilleur moyen de lutter contre le communisme. A son avis les communistes n'ont jamais été plus florissants au Canada que depuis l'interdiction du parti communiste.

Le président de l'AFL oublie que l'interdiction du communisme chez nous n'a pas été longue et qu'elle a atteint le parti communiste seulement. Une interdiction qui frappe un nom, une appellation et non une organisation subversive, ça ne vaut pas grand-chose. Si le Fédéral avait mis au ban de la société le parti communiste ou toute autre organisation qui masquerait la même idéologie, les communistes canadiens n'auraient pas connu le succès qu'ils ont connu sous l'étiquette ouvrière-progressive.

En d'autres termes, une répression molle, menée à contre-cœur, ça ne vaut pas beaucoup. Mais une répression énergique est un précieux atout dans la lutte contre les éléments subversifs.

Que Popovitch s'en aille!

Sauf erreur, Zaco Popovitch est toujours consul général à Montréal. C'est dire que les protestations doivent se poursuivre. On peut être certain que le Ministère des Affaires Etrangères n'attend que la pression publique pour exiger le rappel de l'insulteur.

Après une première faute, Ottawa pouvait excuser son inaction ou se contenter d'une réprimande "officielle". Après une récidive aussi provocante que celle de la semaine dernière, les autorités gouvernementales doivent agir. Popovitch s'est frappé lui-même d'indignité diplomatique. Qu'il s'en aille!

Louis-Philippe ROY.

Les Etats-Unis ont reçu moins de 275 millions

MOSCOU, 26. — (BUP). — Le secrétaire d'Etat américain, George Marshall, a nié catégoriquement, aujourd'hui, l'accusation soviétique, à savoir que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont enrichis de \$10,000,000,000 en réparations de guerre de l'Allemagne.

Marshall a adressé un doucement formel au Conseil des ministres des Affaires étrangères, dans lequel il énumère les réparations que les Etats-Unis ont reçues. Celles-ci s'élevaient à \$275,000,000. Il y a une semaine, Molotov a accusé les Anglo-Américains de s'opposer à la demande de réparations allemandes de \$10,000,000,000 pour la Russie. "Tandis qu'eux-mêmes s'étaient déjà appropriés des réparations de plus de \$10,000,000,000", Molotov précisait que les Anglo-Américains avaient saisi en Allemagne des navires marchands, de l'équipement, des brevets d'invention, etc.

Staline pourrait mettre fin au chaos en Grèce

NEW-YORK, 26. — (BUP). — L'ancien président Herbert Hoover a dit, hier soir, que le premier ministre Joseph Staline est le seul homme qui puisse mettre fin au chaos actuel en Grèce.

La Marine est fort intriguée

HONOLULU, 26. (BUP). — La Marine ne croit pas aux fantômes, mais elle est intriguée par l'apparition, chaque nuit, d'une lumière mystérieuse sur la poupe du pétrolier "Fort Dearborn", et elle a décidé de faire enquête pour élucider cette affaire.

On sait que la tempête coupa ce pétrolier en deux, il y a deux semaines. Le remorqueur "Lipari" est en train de tenter sa poupe à Honolulua.

Un troisième message du "Lipari" était rédigé comme suit: "On a observé, chaque nuit, l'apparition d'une lumière semblable à celle d'une lanterne. Lors d'une inspection de l'épave, tous les compartiments étaient fermés, et toutes les portes étaient fermées. Ce matin, deux portes sont ouvertes. A ma connaissance, il n'y a personne à bord".

Grande bataille prévue au Paraguay

ASUNCION, Paraguay, 26. (BUP). — Les opérations de patrouilles dans le nord du Paraguay, étaient plus intenses, hier, alors que l'on prédisait une grande bataille imminente.

Délégués à Moscou

VIENNE, 26. (BUP). — Une délégation de sept membres, dirigée par le ministre autrichien des Affaires étrangères, a pris l'avion pour Moscou, afin d'exposer le point de vue de l'Autriche sur le traité de paix autrichien.

Avec plaisir

WASHINGTON, 26. (BUP). — Les Etats-Unis ont informé la Russie qu'ils approuvaient de plaisir la nouvelle décision de rouvrir le port de Dairen, en Chine, au commerce international.

L'inondation s'intensifie



Un point faible des digues le long de la rivière Ouse vient de céder sous la poussée de l'inondation. Les eaux tumultueuses s'y engouffrent et inondent davantage la région d'Earth, Angleterre. Cette brèche large de 60 pieds déjà sera comblée d'ici une semaine par un travail intense, jour et nuit.

Il veut écrire sur la tragédie de la Pologne

WASHINGTON, 26. (BUP). — Arthur Bliss-Lane, ambassadeur des Etats-Unis en Pologne, a démissionné. Il a déclaré qu'il avait résigné ses fonctions afin de pouvoir parler et écrire librement sur ce qu'il appelle la tragédie actuelle de la Pologne.

Blumentritt est acquitté

WUPPERTAL, All., 26. (BUP). — Le général Franz Blumentritt, ancien chef d'état-major du général Karl von Rundstedt, a été acquitté par un tribunal militaire britannique de l'accusation d'avoir participé au massacre d'une trentaine de parachutistes anglais et américains durant la guerre.

Premier pas vers l'indépendance

BATAVIA, 26. — (BUP). — Le premier pas vers la liberté gouvernementale de l'Indonésie a été fait, hier, quand les autorités hollandaises et indonésiennes ont signé une entente permettant l'établissement d'un gouvernement entièrement national.

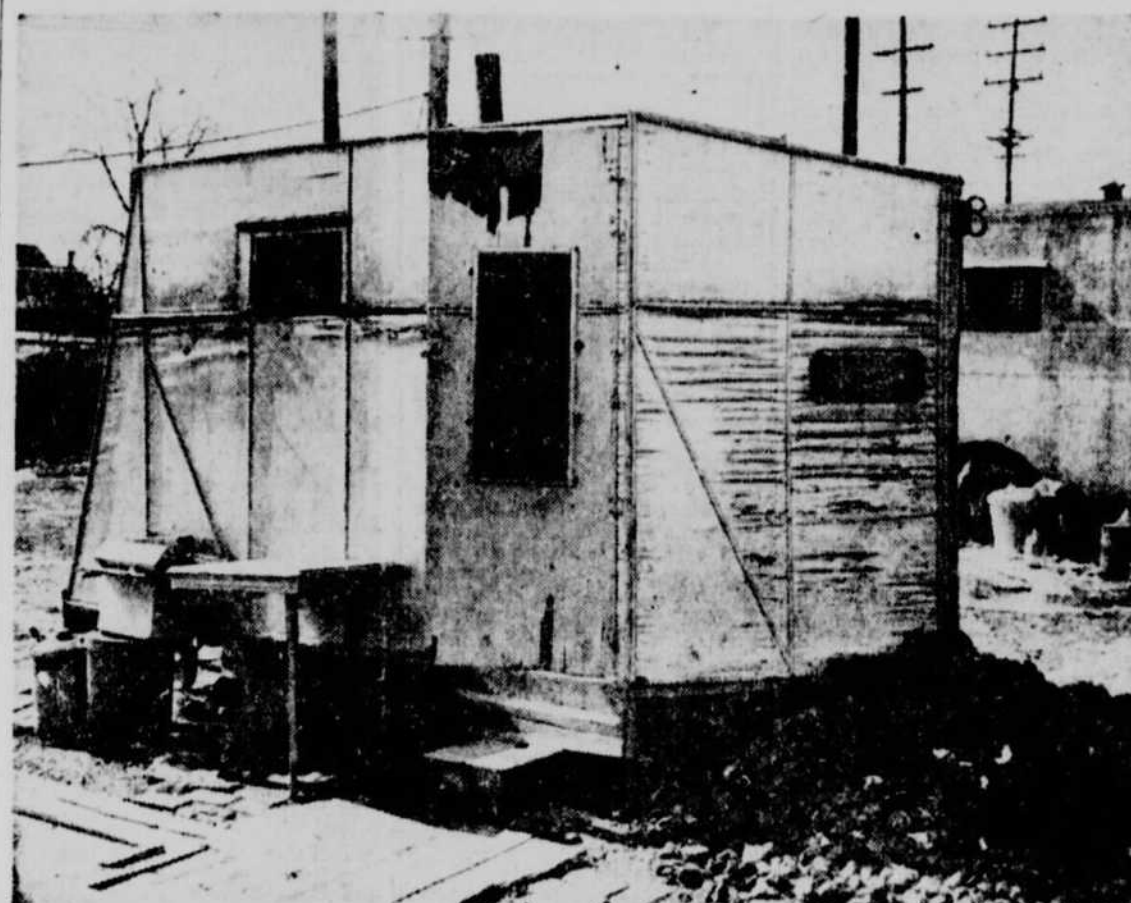
Le Venezuela reçoit des immigrants

CARACAS, Venezuela, 26. (BUP). — Le paquebot français "Colombie" est arrivé à Puerto-la-Guaira, au Venezuela, avec 700 immigrants européens, la plupart espagnols, italiens et français.

TERRAINS A VENDRE

L'EN SITUÉ rues St-Jean et d'Algonquin, grandeur 11,000 pds carrés; l'autre situées rues St-Jean et St-Jacques, grandeur 8,076 pds carrés. Conditions faciles. S'adresser: TEL: 2-1287.

Une famille de huit personnes loge là-dedans



Cette roulotte de huit pieds carrés est la "maison" où vivent Lee Williams, sa femme et leurs six enfants, dans la banlieue de Chicago. Ils n'ont pu trouver place ailleurs à cause de la crise du logement. Le bébé dort dans un panier et les cinq autres enfants partagent le même lit.

Il veut écrire sur la tragédie de la Pologne

WASHINGTON, 26. (BUP). — Arthur Bliss-Lane, ambassadeur des Etats-Unis en Pologne, a démissionné. Il a déclaré qu'il avait résigné ses fonctions afin de pouvoir parler et écrire librement sur ce qu'il appelle la tragédie actuelle de la Pologne.

Des Français ont dénoncé le projet d'aide à la Grèce

Paris, 26. — (BUP). — Environ deux cent mille Parisiens, sans doute des communistes pour la plupart, ont fait une grève de deux heures, hier après-midi, et pris part à une manifestation en signe de protestation contre l'aide américaine à la Grèce. Des orateurs ont dénoncé le programme américain comme impérialiste et à tendance fasciste.

Evelyn Dick va passer le reste de sa vie en prison

HAMILTON, 26. (BUP). — Mme Evelyn Dick, trouvée hier soir, coupable d'homicide involontaire en rapport avec la mort de son enfant, a été condamnée ce matin, à passer le reste de ses jours en prison. Elle est âgée de 27 ans. On sait qu'au cours d'un autre procès, elle avait été trouvée coupable du meurtre de son mari, John Dick.

Radio-Moscou dénonce la campagne anticomuniste

LONDRES, 26. — (BUP). — Radio-Moscou a dénoncé aujourd'hui la campagne anticomuniste aux Etats-Unis, qu'elle qualifie de persécution des associations démocratiques en faveur de la politique expansionniste américaine.

Mauvais remède selon William Green

WASHINGTON, 26. (BUP). — Le président de la Fédération Américaine du Travail, William Green, a déclaré hier que le comité sénatorial sur l'activité subversive avait trouvé le mal, mais qu'il prescrivait le mauvais remède. Ce chef d'union croit que le communisme est un danger réel, mais il attire l'attention de tous sur le fait que la mise hors la loi de cette doctrine pourrait avoir de graves complications.

Décès

BEAUDET. — Mme J.-Alphonse BOISVERT. — Dame Regina CARRIER. — Dame Clara DURE. — M. Arthur GOSSELIN. — M. Achille LAMONTAGNE. — Mme J.-Odilon LEGENDRE. — Dr Louis-Philippe OLIVER. — Dame Ernestine POITRAS. — Mme Maria

Scènes poignantes à l'entrée de la mine

CENTRALIA, Illinois, 26. (BUP). — Un coup de grisou s'est produit hier après-midi à la mine no 5 de la Centralia Coal Company, traquant 143 hommes. Les sauveteurs ont compté jusqu'à au moins 20 corps; un 21ème a été retiré de la mine, tandis que les directeurs de la compagnie craignent que 114 autres mineurs n'aient péri.

A la suite de l'explosion, une couche d'oxyde de carbone a commencé à se déplacer dans les galeries de la houillère. Il s'agit d'un gaz mortel qui a bien pu terrasser les 114 mineurs encore au fond du puits. Les houilleurs ont été traqués par le coup de grisou à 3 h. 30, hier après-midi. L'explosion a secoué les quatre milles de tunnels de la mine et rempli les galeries de gaz empoisonné. J.-O. Hays, premier commis de la mine de la Centralia Coal Company, a révélé qu'une enquête démontrait qu'il y avait 143 hommes dans la houillère au moment de l'explosion. Plus tôt, la compagnie disait que 131 mineurs étaient au travail.

vingt-huit hommes ont été retirés de la principale galerie. A 540 pieds sous terre. Deux des morts ont été identifiés peu de temps après l'explosion. Il s'agit de Mark Watson, âgé de 73 ans, dont le corps fut le premier à être remonté à la surface, et de H.A. Berger, dont le corps fut trouvé au fond du puits. La plupart des mineurs secourus ont été soignés à l'hôpital de Centralia ou à un poste d'urgence de la Croix-Rouge, puis ils ont pu rentrer chez eux. Aucun d'eux n'était dans un état grave.

ILS DOIVENT PORTER DES MASQUES
Les équipes de sauveteurs qui descendent dans la mine, doivent porter des masques à gaz. L'oxyde de carbone est si dense que les sauveteurs ne peuvent demeurer que quelques minutes dans la houillère. On a peu d'espoir de retrouver vivants les 114 houilleurs encore dans les galeries. Les derniers hommes secourus ont été remontés à la surface à 10 h. 30, hier soir. Ils étaient les derniers mineurs trouvés vivants dans les tunnels remplis de gaz.

TOUS AURAIENT PERI
Le capitaine Orin Shelton de la police de Centralia a dit: "Il semble que les 114 autres mineurs encore dans la mine soient fous". William Nolte, chef d'une équipe de sauvetage composée de 12 mineurs, est remonté à la surface à 4 heures ce matin et il a déclaré qu'il avait compté 20 corps dans ses recherches qui se sont étendues sur une distance de deux milles à partir du fond du puits. On ignore encore la cause de l'explosion. La houillère no 5 est située à deux milles au sud de Centralia, au cœur du riche bassin houiller de l'Illinois méridional. C'est le premier désastre minier dans l'Illinois depuis 15 ans. Si tous les hommes encore dans la mine sont morts, ce sera le pire accident de l'Etat depuis le 13 novembre 1909, quand 259 houilleurs perdirent la vie à Cherry, en Illinois.

SPECTACLE NAVRANT
Des habitants de Centralia, des parents et des amis des mineurs se tiennent près de la mine, en proie à la plus vive consternation. Cependant, on ne signale aucune crise nerveuse. Les équipes de sauveteurs descendent dans la houillère et en remontent avec une régularité méticuleuse. Il se peut que quelques mineurs soient à quatre milles du fond du puits et qu'ils aient pu ériger des barricades pour se protéger contre l'oxyde de carbone. Les sauveteurs ne pouvaient demeurer dans la mine pendant plus de 50 minutes. La mine est entourée de la petite localité de Wamac, d'une population de 1,400 âmes, soit des mineurs et leurs familles. Il n'y a pas une famille de Wamac qui n'ait pas un parent ou un ami dans la mine. Une demi-douzaine d'ambulances sont sur les lieux pour transporter les blessés dans les hôpitaux. Des civières sont posées en rangs sur le sol.

RIEN N'EST NEGLIGE
Le gouverneur Dwight Green a annoncé qu'il volera de Chicago sur la scène du désastre aujourd'hui. "Toutes les ressources de l'Etat seront utilisées pour secourir les malheureux et les familles de ceux-ci", a-t-il dit. Un expert a dit que l'explosion a pu se produire de la façon suivante: pendant le travail des mineurs, les galeries sont remplies de poussière de charbon. Un mineur a pu frapper sa pelle avec son pic, produisant une étincelle qui a produit le coup de grisou. Ce matin, des trous étaient percés dans la houillère pour permettre au gaz de s'échapper.

IL REMERCIE LE CIEL
CENTRALIA, Illinois, 26. — (BUP). — L'homme le plus chanceux dans cette ville assombrie aujourd'hui par un désastre, est Albert Gates, houilleur depuis 30 ans. Gates remonta de la houillère no 5, hier matin et demanda au contre-maître la permission de rentrer chez lui à cause d'un rhume. La permission lui fut accordée. Quand il apprit la nouvelle du coup de grisou, il déclara: "Le Seigneur a pris soin de moi aujourd'hui".

RECIT D'UN DES RESCAPES
(N.D.L.R.—Le récit qui va suivre a été fourni à la BUP par l'un des survivants du désastre d'hier après-midi à la houillère no 5 de la Centralia Coal Company).
CENTRALIA, Illinois, 26. — BUP. — Je consultais ma montre et je constatai que le moment de sortir de la mine était presque arrivé. Il était 3 h. 30 environ, hier après-midi.

A 500 PIEDS SOUS TERRE
Nous nous mimes en route vers la sortie de la mine, riant comme nous en avions l'habitude en pensant à l'air frais que nous allions respirer quelques minutes plus tard. Nous nous trouvions à environ 500 pieds sous terre quand soudainement une terrible explosion secoua toute la houillère. Je perdis connaissance pendant une minute et quand je revins à moi, je pouvais sentir encore le sol trembler. Il y avait tellement de poussière de charbon que j'avais peine à respirer.

ILS VOYAIENT VENIR LA MORT
Vous pouviez sentir approcher le vieillard à la faux dans les galeries et les tunnels. La confusion était terrifiante. Il y avait de quoi rendre un homme fou. Je me sentais mal des pieds à la tête. Je pouvais respirer le souffle de la mort. C'était cet effroyable oxyde de carbone, cette chose que nous redoutions chaque fois que nous travaillions dans la houillère et qui nous donne des cauchemars la nuit. Vous respirez ce gaz et quand il y en a suffisamment autour de vous, vous vous sentez aller comme si on vous recouvrait le corps d'un linceul.

TOUS LES ACTES DE LA VIE
Vous pouvez alors en quelques minutes repasser tous les actes de votre vie, les bons comme les mauvais. Ces actes sont projetés devant vous comme sur un écran, au cinéma. Je me suis souvenu qu'un chien m'avait mordu alors que j'étais enfant. Je me rappelai aussi la première fois que j'allai à l'église de mon village.

DES MOMENTS TRAGIQUES
Je revis aussi mon père (John Pick, âgé de 54 ans) descendant avec moi dans la mine hier matin, portant sa boîte à lunch et me criant: "A bientôt, Jack! Je te reverrai à la relève". Nous ne nous sommes pas revus depuis.

Je revis aussi mon père (John Pick, âgé de 54 ans) descendant avec moi dans la mine hier matin, portant sa boîte à lunch et me criant: "A bientôt, Jack! Je te reverrai à la relève". Nous ne nous sommes pas revus depuis.

On prévoit un surplus de \$9,590,364

Au cours de l'exercice financier qui s'achève l'excédent des revenus sur les dépenses a été de \$1,131,000

M. Gagnon a parlé durant près de trois heures; M. Mathewson ajourne le débat

(Par Calixte DUMAS)

Pour la troisième année consécutive, l'Union Nationale réalisera un surplus sur toutes ses dépenses. Pour la troisième année consécutive également, le gouvernement prévoit une diminution importante de la dette nette de la province. L'Union Nationale réduit ainsi les charges des contribuables afin de permettre au gouvernement de faire face aux obligations de l'avenir.

Voilà ce que déclarait hier soir l'hon. M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, au cours de l'un des plus longs, des plus substantiels, des plus brillants et des plus éloquentes discours sur le budget jamais prononcés à l'Assemblée législative de Québec. C'est une pièce de 110 pages, sans compter les tableaux "obligés", qui ferait la matière d'un respectable volume, aussi remarquable par le fond que par la forme.

Il n'est évidemment pas facile, en quelques heures, surtout à la fin d'une journée sessionnelle bien remplie, d'analyser un document de cette importance, d'autant plus que le discours du trésorier est agressif, touche à une foule de sujets éminemment litigieux et fait danser des colonnes de chiffres, qui prennent, pour les profanes, l'allure d'une danse macabre. Nous nous contenterons donc d'extraire quelques points saillants et de puiser ensuite largement dans le texte du discours. Nous publions d'ailleurs, dans une autre partie du journal, des tableaux concernant les états des revenus et des dépenses, c'est-à-dire les chiffres qui serviront de base à tout le débat sur le budget.

Notons que l'hon. M. Gagnon a parlé pendant près de deux heures et demie, soit pendant toute la séance du soir, que la foule était considérable dans les galeries et que le grand argentier de la province a été maintes fois interrompu par les applaudissements de la droite. A la fin de son discours, les ministères ont fait au ministre une véritable ovation.

La parole sera maintenant aux membres de la gauche qui ne manqueront certainement pas, fidèles à une vieille tradition parlementaire, d'engager un long et énergique débat sur le budget.

C'est l'hon. M. J.-A. Mathewson, député libéral de Notre-Dame de Grâce et ancien trésorier provincial, qui a ajourné le débat, à 11 heures précises.

APERÇU GENERAL

Le trésorier provincial a lui-même résumé la situation financière de la province dans ces termes suivants : "Les faits sur lesquels j'ai cru utile d'ajouter quelques explications, que vous avez peut-être trouvées trop longues, peuvent se résumer ainsi :

1.—Les revenus pour l'année 1946-47 se chiffrent à \$139,113,000; les dépenses ordinaires à \$112,861,000; ce qui laisse un surplus au compte ordinaire de \$26,252,000. A même ce surplus, le gouvernement a effectué des dépenses imputables au capital pour un montant de \$25,121,000; de sorte que le surplus global d'opérations sera de \$1,131,000.

2.—Au cours de la prochaine année, le gouvernement estime que les revenus se chiffrent à \$147,434,000 et que les dépenses ordinaires s'élèveront à \$118,788,286, y compris celles imputables au fonds d'éducation; ce qui laissera un surplus d'opérations de \$28,645,714. A même ce surplus, le gouvernement se propose de faire des dépenses imputables au capital pour un montant de \$19,055,350; le surplus global d'opérations sera donc de \$9,590,364. Ce surplus est substantiel, comme je l'ai fait remarquer il y a instant, monsieur l'Orateur, parce que le gouvernement doit recevoir au cours du mois d'avril, une somme de \$20,000,000, représentant les arrérages de taxes cédées en 1942 et prêtées sans intérêt au gouvernement fédéral par l'ancienne administration.

3.—Au cours de la présente année, l'Union Nationale réduira la dette nette de la province d'une somme de plus de \$8,831,000. Comme la dette avait été réduite d'une somme de \$8,831,000 l'an dernier, nous pouvons conclure qu'en deux années d'administration, l'Union Nationale réduira la dette de la province d'une somme d'environ \$17,000,000.

4.—Le gouvernement n'a pas été dans l'obligation d'emprunter au cours du dernier exercice financier et il a même réduit les bons du Trésor de \$35,250,000 qu'ils étaient au 31 août 1944, à la somme de \$6,740,625-91; une nouvelle réduction sera opérée dans le cours des prochains jours.

5.—L'Union Nationale rachètera en 1947-48, sans être pour cela dans l'obligation d'effectuer un nouvel emprunt, l'emprunt français de 1894; (Cet emprunt est au montant de \$5,332,976).

6.—L'Union Nationale rachètera également cette année, sans nouvel emprunt, l'emprunt de \$10,000,000 échéant le 1er mars 1948 et consenti afin de mettre en application la Loi du crédit agricole.

7.—L'Union Nationale a célébré le centenaire de notre système d'enseignement en doublant les crédits mis à la disposition de l'Instruction publique.

8.—Suite à un rapport de la Banque de Montréal, la dette par capita de la province de Québec est actuellement la plus basse de celles de tous les gouvernements du pays.

9.—D'après une compilation du service de la statistique fédérale, c'est la province de Québec qui possède actuellement le taux d'intérêt le plus bas pour ses obligations;

(suite à la page 15)

Le budget provincial

ETAT PROVISOIRE DES REVENUS

pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1947

REVENUS ORDINAIRES :	
Tresor, Bureau du Revenu :	
Loi des véhicules-automobiles	9,560,000.00
Taxe sur la gasoline	16,200,000.00
Droits sur les successions	9,500,000.00
Taxes sur les corporations	15,780,000.00
Taxes sur transferts de valeurs	735,000.00
Licences d'hôtels, restaurants, etc.	395,000.00
Impôt sur le revenu	2,338,000.00
Taxe de vente	9,650,000.00
Taxe sur le tabac	5,470,000.00
Autres taxes	80,000.00
	69,948,000.00
Tresor, Bureau des Assurances	130,000.00
Loi des liqueurs alcooliques, permis et droits	7,500,000.00
Secrétariat de la province	124,000.00
Travaux Publics	46,000.00
Travail	120,000.00
Chasse	54,000.00
Procureur général	84,200.00
	78,006,200.00
Provenant d'autres sources :	
Subside de la Puissance du Canada (basé sur la population)	2,739,100.00
Intérêts :	
Placements de fonds d'amortissement	1,897,000.00
Divers comptes	377,000.00
	2,274,000.00
Commission des Liqueurs de Québec :	
Compte de commerce	21,560,000.00
Moins : Subvention à l'Assistance publique	1,000,000.00
	20,560,000.00
Richesses naturelles :	
Terres et forêts	12,632,000.00
Ressources Hydrauliques	2,074,000.00
Mines	1,638,000.00
Chasse	203,000.00
Pêcheries	100,000.00
Colonisation	99,000.00
	17,262,000.00
Fonds d'Education	14,100,000.00
Honoraires, divers départements	1,804,200.00
Amendes, divers départements	334,200.00
Contributions des fonctionnaires : Loi des pensions	1,119,000.00
Divers, différents départements	64,300.00
	\$139,113,000.00

(suite à la page 17)

Le trésorier



• L'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, qui a annoncé hier un surplus prévu de \$9,590,364 dans son discours sur le budget.

Ottawa conservera le contrôle des logements

L'état de l'enfant s'améliore

Jean-Claude Bernier, âgé de deux ans et demi, se remet lentement des brûlures qu'il a reçues vendredi dernier, au domicile de ses parents, M. et Mme Maurice Bernier, de Ste-Justine de Dorchester. En effet, Jean-Claude et sa petite sœur, Lise, âgée de 14 mois, ont été brûlés lorsqu'une bouilloire remplie d'eau bouillante fut accidentellement renversée sur eux. Malheureusement, Lise Bernier succomba quelques temps après l'accident, tandis que Jean-Claude recevait des blessures aux mains, à une jambe et au côté.

OTTAWA, 26. — (DNC) — Aucune province n'a manifesté le désir d'appliquer le contrôle sur les loyers qui relève pourtant de la juridiction provinciale et le pouvoir central continuera à assumer cette responsabilité tant que persistera la rareté des logements.

C'est ce que le ministre des Finances a déclaré, hier soir, aux Communes alors que M. Donald Fleming, député conservateur d'Agglington, l'interrogeait au sujet du contrôle sur les loyers et sur les évictions de locataires. "La question des loyers est à l'étude depuis longtemps et nous l'étudions encore, dit M. Abbott. On a étudié s'il était opportun de maintenir le contrôle uniforme pour tout le pays, ou de le diversifier dans les régions où la rareté de logement est plus grave. Jusqu'ici, nous avons conclu qu'il n'était pas désirable de modifier la réglementation pour faire des différences régionales".

M. Abbott dit que ce n'est pas l'intention du gouvernement d'abandonner ces contrôles aussi longtemps que la rareté de logement existera. A ce sujet, nul ne peut être prophète et dire quand le moment sera venu, soit d'abolir les contrôles en entier, soit de les relâcher graduellement. Il est impossible pour le ministre d'être plus spécifique pour le moment.

M. Fleming et M. Howard Green, conservateur de Vancouver, ont signalé que ces contrôles relèvent de la juridiction provinciale et ils ont voulu savoir si une province quelconque avait demandé au fédéral de lui laisser appliquer ces contrôles selon la juridiction provinciale.

C'est une bonne idée, dit le ministre Abbott en riant, mais les provinces ne l'ont pas demandé.

Les piqueteurs ont été retirés

OTTAWA, 26. — (BUP). — Les pourparlers en vue de réunir à Ottawa les chefs des unions minières et les officiers des compagnies de charbon ne semblent pas très heureux.

Le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell, est en faveur d'offrir son ministère comme conciliateur. Toutefois, il ne voit aucun avantage d'entamer les négociations à moins que les unions et les propriétaires changent d'attitude.

Entre-temps, à Halifax, les piqueteurs qui empêchaient le déchargement d'un navire américain ont été retirés et cela sans exploitation de la part de l'union ou de qui que ce soit.

300 manufacturiers d'eaux gazeuses réunis à Québec

L'Association canadienne des Fabricants d'eaux gazeuses se réunit à Québec cette année pour son sixième congrès annuel. Le précédent a eu lieu à Winnipeg. Quelque 300 membres et membres associés de tout le pays ont participé hier à des séances intensives et à la présentation de rapport. Ce congrès se termine ce soir.

M. Raoul Fortier a souhaité la bienvenue aux congressistes. M. Harry-E. Woolley, de Toronto, président national et M. Joseph A. Whitmore, de Toronto, secrétaire exécutif ont présenté leur rapport. Le problème des taxes, qui a fait l'objet d'une visite au ministre des Finances, est le plus pressant et se déterminera si une baisse du coût des liqueurs douces au consommateur est possible. Le secrétaire a insisté sur le caractère local de l'industrie des 405 des 455 fabricants canadiens sont de petits propriétaires. C'est le désir de l'industrie d'obtenir brièvement le plus de sucre possible afin de faire face à la demande accrue pour leur produit.

M. Henri Toussaint, de Québec, directeur national et président de l'Association québécoise, l'une des sept associations provinciales, a présenté son rapport. Des causeries ont été prononcées hier, par M. M.-K. Craig, sur le tourisme à Québec, "l'entretien préventif des camions", par M. J.-E.-R. Shortt, GMC, de Toronto, "la valeur de notre association", par M. Emile Paré, de Hull.

Aujourd'hui, M. Allan-B. Taylor, administrateur des conférences pour la Commission des prix, a donné des précisions sur l'abandon progressif des contrôles. Des causeries sont prononcées ce matin par MM. T. Mansfield, de Newark, N.-J., le Dr B.-C. Cole de St-Louis, Miss, qui a insisté sur les conditions sanitaires, l'eau pure et un produit uniforme. D'autres conférences adresseront la parole cet après-midi, dont le R.P. Emile Bouvier, s.j., sur les "relations industrielles". Le congrès se termine ce soir par le dîner annuel et les élections.

Il payera \$2,000

Pour avoir privé le fisc fédéral d'une somme totale de \$1,000 en négligeant d'apposer des timbres d'accise sur des marchandises taxables, un marchand s'est vu imposer hier, par M. le juge Laetare

Policiers plus nombreux à la circulation

La réorganisation du corps policier votée par les échevins le 18 septembre 1946 sera mise en vigueur immédiatement, à la demande de l'échevin Tremblay. M. Fontaine a annoncé alors que dans la nouvelle distribution des postes aux membres de la force constabulaire, on avait consacré 45% du corps de police pour le stationnement, les signaux lumineux et la circulation en général. Cette décision a été prise à la suite de la présentation d'un rapport du comité municipal de la circulation dont les échevins Bégin et Guay font partie.

La commission municipale de la circulation proposait, après avoir étudié le rapport du comité général de circulation de Québec, que l'on donne une escouade spéciale pour la circulation et que l'on fournisse au département de la circulation au moins sept véhicules pour pouvoir faire face à ses obligations de patrouille la nuit. MM. Bégin et Guay, de même que le chef Gagnon, proposaient que 31% des effectifs actuels de la police soit versés dans le département de la circulation.

Les échevins se sont opposés à ce nouveau plan, parce que l'adoption de la réorganisation favorisait encore un plus grand nombre de policiers pour résoudre le problème, et deuxième parce que le système proposé par le comité municipal de circulation mettait trop de chefs à qui les constabulaires auraient été obligés de s'adresser avant d'exécuter des ordres.

Roy, la pénalité ordinaire prévue en pareil cas par les lois du Dominion. Il devra verser le double montant qu'il a négligé de payer \$2,000, plus une amende de \$25, et les frais, ou se soumettre à un emprisonnement de six mois.

Un train que les terroristes ont fait sauter



• Cette photo a été prise à Petah Tikva, Palestine, où les terroristes ont fait sauter au moyen de mines un train de 23 wagons-citernes venant des raffineries de Haifa et se dirigeant vers Lydda. Les Bedouins campés dans le voisinage se sont amenés avec toutes sortes de récipients pour recueillir l'huile qui a gonflé les fossés de chaque côté de la voie. (Acme)

La Ville n'a pas de gérant, déclarent les Propriétaires

Le trésorier C.-R. Fontaine n'est que le commissaire du comité administratif et le subordonné du maire, a-t-on déclaré, hier soir, à l'Assemblée régulière de l'Association des propriétaires de Québec. Le notaire Henri Méthot présidait la réunion où l'on a réclamé une fois de plus la gestion municipale.

Les Propriétaires n'ont pas été satisfaits de la réponse formelle du conseil de ville où on leur disait que le trésorier et directeur des services de la Cité avait plus de pouvoirs qu'un gérant. Après avoir consulté la charte, les règlements municipaux et les lois provinciales relativement aux positions de gérant et de directeur des services, les Propriétaires en sont venus à la conclusion que le gérant est un officier administratif et exécutif à la fois, rôle que ne peut jouer un trésorier, et chef des services à la fois.

Les membres de l'Association des Propriétaires ont également étudié les diverses clauses comprises dans le bill de Québec pour 1947. On s'oppose aux articles qui réclament une évaluation fixe pour certaines industries opérant le commerce dans notre ville ainsi qu'aux articles qui demandent de semblables limites pour les ateliers de construction maritimes, consultants étrangers et certains clubs pour nos forces armées.

Une nouvelle ambulance

Les échevins ont recommandé hier l'achat d'une ambulance pour l'hôpital civique les estimés budgétaires avaient déjà été soumis dans le budget de l'année 1946-47. On fera l'échange de celle qui est en service depuis 1936.

Des réparations seront effectuées également à la voiture du poste no 7 de la Brigade, tandis que l'on espère que la pompe du poste no 5 sera réparée d'ici quelque temps. On a fait remarquer que la pompe est à l'atelier municipal pour réparations, depuis au moins dix mois. Le manque de pièces est la cause du retard apporté dans la mise en service de cette pompe.

Les échevins ont mis de côté, pour le moment, l'élargissement de la côte Ste-Genevieve, au coin de la rue d'Aiguillon.

Un grade aux cadets-officiers

Les cadets-officiers des corps écoles universitaires de l'armée canadienne auront le grade de sous-lieutenant à leur entrée au corps école et recevront une solde équivalente. Ces élèves-officiers seront sujets à la loi militaire et ils pourront commander dans une certaine mesure. A l'Université Laval, par exemple, un grand nombre de ces sous-lieutenants subissent un entraînement qui leur permettra d'être attachés, dans une arme de leur choix, à leur graduation, depuis le corps royal blindé canadien, jusqu'au corps royal dentaire et autres services très spécialisés.

Visite de Truman

OTTAWA, 26. — (DNC) — Le président Truman des Etats-Unis rendra probablement visite au Canada au début du mois de juin prochain, mais aucune date n'est encore définitive.

Conférence sur les Pêcheries à Charlottetown

OTTAWA, 26. (BUP). — Le Conseil canadien des Pêcheries annonce d'Ottawa que les problèmes relatifs à l'exploitation de la pêche sur la côte de l'Atlantique, seront discutés à Charlottetown, les 1er, 2 et 3 avril prochains. Des délégués des maritimes et du Québec assisteront aux débats. On s'attend à ce que près de 100 représentants soient présents à cette conférence. Cette dernière est organisée sous les auspices de la Fédération des Pêcheries de l'Île-du-Prince-Edouard.

Des chars allégoriques au congrès marial d'Ottawa

OTTAWA, 26. (Spéciale). — La grande autostrade avec ses partiers en fleurs qui, dans son parcours, longe le pittoresque canal Rideau, sera le théâtre d'une gigantesque procession de chars allégoriques représentant certains épisodes de la vie de la Sainte Vierge et qui aura lieu samedi soir, le 21 juin prochain, la veille de la clôture du grand Congrès Marial d'Ottawa.

Ces chars allégoriques au nombre de vingt seront accompagnés de 1,500 filles d'honneur et d'autant de zouaves, 35 corps de Gardes Indépendantes et de Corps de Cadets d'Ontario et du Québec. Le cortège comprendra aussi un groupe de gardes-malades, des croisés et d'autres groupes en uniformes.

Ces chars dont les plans ont été élaborés par le Fr Zotique Pelland sont construits par Maurice Lord et Paul Leroux, tous diplômés de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal. Dans leur magnifique décor, ils présenteront des tableaux vivants fort impressionnants.

La procession se présentera dans un certain ordre chronologique quant à la vie de la Sainte Vierge, bien que la naissance du Christ ne soit illustrée que dans le septième char, ou dans les grandes ailes d'un ange protecteur tenant en ses mains une étoile. Le Sauveur vient au monde. Dans le suivant, ce sera la fuite en Egypte ou la sainte Famille, chassée par la persécution d'Hérode, s'acheminant péniblement vers le lieu de son exil.

Au cours de la procession, la sainte Vierge remplit divers rôles, notamment ceux de Notre-Dame des Neiges qui présente une scène canadienne typique; la Consolatrice des affligés; l'Étoile de la Mer et la Reine de la Paix. Dans cette dernière scène, l'avant du char porte les drapeaux de toutes les nations et fait voir la Sainte Vierge dans une attitude de prières pour la paix dans le monde.

Dans son ensemble, la procession ne manquera pas de créer une impression profonde sur la foule, car elle présente des tableaux vivants sur l'existence de celle dont on demandera l'intercession pour la paix parmi les nations de l'univers durant la semaine du Congrès.

A St-Dominique

Au centre athlétique Saint-Dominique: Le deuxième forum sur la santé par la culture physique aura lieu ce soir, à 8 h. 30, au centre athlétique Saint-Dominique. M. le docteur P.-H. Rainville sera le conférencier invité.

Vers le Japon



• Le R. P. Mannès Leduc est délégué du T. R. P. Provincial des Pères Dominicains pour aller faire la visite de la mission des Pères Dominicains à Sendai, au Japon. Le Père Leduc quittera le Canada le 3 avril.

Le contrat à Archer et Dufresne

Une seule compagnie a présenté des soumissions pour la construction de voûtes des régulateurs et de l'égout collecteur de la rue St-Roch. La compagnie Archer et Dufresne, de Québec, en exécutera les travaux au prix de \$16,500, soit \$520 du cent livres. Dans ce chiffre, on doit compter \$1,000 pour la taxe de vente fédérale.

Le travail de l'ingénieur industriel

L'ingénieur industriel devra couvrir les ouvriers afin de connaître leur situation et se rendre compte de leurs besoins. C'est en agissant de la sorte qu'il évitera les grèves et l'affiliation aux unions subversives. Voilà ce que déclarait M. Robert McLagan, directeur-gérant de la Canadian Vickers, dans une causerie prononcée hier soir au département des Relations Industrielles de la faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval.

Plus loin, McLagan ajouta que le patron devra aussi avoir le dossier de chaque ouvrier qui sera alors désigné à un emploi qui lui sera en mesure de bien remplir. Il devra aussi connaître parfaitement le travail de ses employés qui seront rémunérés selon la qualité de leur service. En terminant, McLagan préconise la fondation d'un service médical dans chaque industrie.

Le conférencier fut présenté par M. Maier, secrétaire du département des Relations Industrielles de Laval.

Acquitté

MONTREAL, 26. — (DNC). — Le juge T.-A. Fontaine, a acquitté, hier, M. Sarto Larivière, organisateur de l'Union Internationale des Ouvriers du Textile, accusé d'intimidation à la suite d'incidents de la grève des employés de Dominion Textile à Montréal, l'an dernier.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique
Louis-Philippe ROY, rédacteur en chef
Jacques VERREAULT, chef du service des nouvelles

MERCREDI, 26 MARS 1947

Vingt sous-ministres: pas un Canadien français!

Question compliquée que celle des sous-ministres fédéraux! En apparence, très simple, elle se dérobe aux enquêtes et aux recherches lorsqu'on veut opérer des vérifications, difficiles à obtenir pendant la session, alors que les personnages officiels sont débordés de travail. Toutefois, M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes, a posé la question de savoir combien il y a de sous-ministres et combien il y a de fonctionnaires qui ont droit au rang de sous-ministre. L'hon. Colin Gibson, secrétaire d'Etat, a répondu en produisant une liste de quarante noms.

Une analyse de cette liste apporte des révélations assez bizarres. Par exemple, il existe des sous-ministres associés, traduction inexacte de l'expression anglaise "associate deputy minister", et des sous-ministres adjoints, désignés en anglais sous le nom d'"assistant deputy minister". Nous n'avons pas encore pu obtenir de précisions officielles sur cette subtile distinction. Toutefois, il semble bien que l'on ait voulu créer une catégorie spéciale de sous-ministres pour les deux fonctionnaires placés aux côtés du sous-ministre de la Défense nationale, M. Alexander Ross et le colonel Paul Mathieu. Dans la liste de M. Gibson, ils sont les seuls à y figurer parmi tous ceux dont le titre de sous-ministre est suivi ou précédé d'un qualificatif. En effet, ni M. Bouchard, sous-ministre adjoint de l'Agriculture, ni M. Stein, sous-ministre adjoint de la Justice, ni M. Goulet, sous-ministre adjoint du Travail, n'y sont mentionnés. Par contre, au-dessus de M. Ross et du colonel Mathieu, il y a un sous-ministre en titre, dans la personne de M. W. Gordon Mills.

Le cas est étrange, car la Défense nationale semble bien être l'un des principaux ministères où il devrait y avoir plusieurs sous-ministres en titre. Ce ministère n'englobe-t-il pas, en effet, dans sa juridiction, les trois armées de terre, de mer et de l'air? Quoi de plus logique que de désigner un sous-ministre pour chacune d'elles? Mais, non, lors de la nomination du colonel Mathieu et de M. Ross, le ministre, M. Claxton, a bien spécifié que le sous-ministre en titre et les deux sous-ministres associés n'étaient aucunement affectés à l'une ou l'autre des trois armées de la défense du pays. Et pourtant, au ministère du Revenu, où il y a deux départements bien distincts, celui de l'impôt et celui des Douanes et Accises, il y a deux sous-ministres en titre, MM. Frank-H. Brown et David Sim. De même, au ministère de la Santé et du Bien-Être, y a-t-il deux sous-ministres en titre, le Dr George Cameron et M. George-F. Davidson, l'un pour la Santé et l'autre pour les Allocations familiales et autres services de sécurité sociale. Aurait-on vraiment pris ce truc pour empêcher un Canadien-français de diriger un département?

Par ailleurs, on trouve un sous-ministre des Services nationaux de guerre, M. Chester Payne, mais on ne trouve pas de ministre pour ce département. On avouera que c'est plutôt étonnant!

Et en quel honneur le secrétaire du gouverneur général, le général Letson, a-t-il droit au rang de sous-ministre alors que les sous-ministres adjoints n'y ont pas droit?

En somme, il y a vingt départements fédéraux, dirigés par 17 ministres. A la tête de ces vingt départements, il y a vingt sous-ministres, dont pas un seul n'est canadien-français. Par contre, il y a deux sous-ministres associés, et l'un d'eux est canadien-français, le colonel Mathieu. C'est pas mal ce que nous avons toujours prétendu.

Georges-Henri DAGNEAU

La Société d'Histoire régionale

Dans les journaux français, on trouve souvent la mention d'associations dont le nom commence ainsi: "La Société des Amis de..." et dont l'objet peut aussi bien être la carrière d'un musicien remarquable, la restauration d'une maison historique ou la défense d'un prévenu qui se dit innocent.

En France, en effet, on ne craint pas de se compromettre en s'affichant comme protagoniste d'un mouvement qu'on croit juste et utile.

A Québec, la Société d'Histoire régionale obéit à la même préoccupation. Depuis dix ans, ainsi que le signale M. Sylvio Dumas, auteur de la conférence publiée dans une colonne voisine, cette société travaille à inculquer à la jeunesse l'amour de tout ce qui a trait au passé de la région; à tirer de notre histoire des enseignements pour l'avenir; à grouper tous ceux qui s'intéressent à cet objectif; à rechercher et à mettre en valeur tout document de nature à faire revivre le passé, à préserver les vieilles choses, les monuments et les œuvres d'art qui méritent de survivre.

Dans ce but, elle a organisé la célébration, chaque année, de l'anniversaire de la fondation de Québec, le 3 juillet; elle a mis sur pied les manifestations du 3e centenaire de la naissance de Louis Jolliet en 1645; elle poursuit des recherches autour de la maison des Jésuites de Sillery, du vieux moulin de l'Hôpital-Général, du lieu de naissance et du lieu de sépulture de Jolliet, etc... Enfin, elle espère publier bientôt des Cahiers dans lesquels les travaux de ses membres seront communiqués non seulement aux chercheurs mais aussi au public.

Ainsi, remplira-t-elle mieux sa mission, car de l'avis du R. P. Delanglez, S.J., de l'"Institute of Jesuit History", de Chicago, "le rôle d'une société d'histoire régionale, c'est certainement de publier, de publier à tout prix, les faits sûrs, prouvés, établis hors de tout doute à l'aide de documents, de textes puisés dans les archives..."

Déjà, à maintes reprises, les autorités gouvernementales ont prêté l'oreille aux suggestions et aux demandes de la Société. Un instant de réflexion sur la portée de l'œuvre accomplie par ce groupement suffit pour comprendre la nécessité d'un travail méthodique et suivi dans le domaine de la conservation de nos souvenirs historiques. C'est pourquoi les démarches de la Société méritent l'accueil qu'on leur a fait jusqu'ici, mais elles exigent parfois aussi qu'on passe aux actes et qu'on réalise dans le concret les projets soumis.

Georges-Henri DAGNEAU

Sur la scène québécoise

Rêve trop vite évanoui

J'ai fait, l'autre jour, un beau rêve... et, même en ce temps de mortification qu'est le Carême, je ne résiste pas à la tentation de vous le raconter:

J'étais à Québec... ou (c'est peut-être la même chose ailleurs) dans une autre ville... Nous étions, comme de juste, en pleine fin d'hiver, donc période de dégel, de flaques d'eau dans les rues. Mais, je me hâte de vous le dire: ne craignez rien pour ma belle toilette neuve. On eût dit que les automobilistes s'étaient donné le mot pour m'éviter des ennuis. J'étais beau — histoire d'éprouver leur bonne volonté — frôler les véritables lacs qui bordaient la chaussée. Aucun d'eux ne voulait m'abîmer. Mon approche semblait leur en imposer. Humble pèlerin, j'avais l'impression de tout régenter: on ralentissait, on contournait la flaque traîtresse, enfin l'on s'engageait à ne pas me faire sortir de mes gonds... J'étais, inutile de vous le dire, au septième ciel...

Ma félicité ne s'arrêta pas là. Imaginez la situation: j'allais faire le tour de la ville; partout les trottoirs étaient strictement mon domaine. J'avais partout libre passage. En aucun endroit, j'eus à quitter le trottoir, faute d'espace, pour y poursuivre ma marche. Ma vie fut donc jamais en danger. O l'heureux temps que celui-là!

Il était écrit que tout irait comme dans le meilleur des mondes. A un moment donné, j'eus à monter en tramway... Quelle surprise m'était ménagée! On avait, faute de brio, enlevé tous les écriteaux enjoignant aux fumeurs de quitter leurs mégots à la porte d'entrée. Comme question de fait, aucun fumeur dans la place...

Voyant que tout était dans l'ordre, je repris mes deux jambes et continuai de déambuler. Que vis-je dans les rues de notre bonne vieille capitale? Ou plutôt, que ne vis-je pas? Moi, qui étais habitué à déplorer, un peu partout, la présence, sur la chaussée, de multiples papiers, paquets de cigarettes, enveloppes, mégots, étiquettes, etc., moi, vous dis-je, je ne vis plus rien du tout. On avait tout enlevé; ou plutôt, les Québécois n'avaient plus rien jeté à terre, pour se débarrasser des mains. On avait décidé d'être plus "civique", plus soucieux de la bonne apparence de notre ville. Ma foi, vous eussiez juré être à Amsterdam! En cette cité hollandaise où, paraît-il, on cherchait en vain, sur la rue, le plus petit des mégots.

Mais — tempus fugit — les rêves ont une fin. Et le mien en eut une aussi. Je m'éveillai, sortis pour vaquer à mes affaires; je marchai, je vis des flaques d'eau, des véhicules, je montai en tram... Tenez, je m'arrête là, car on me prendrait pour un vilain grincheux...

O. A.

PETITES NOTES

Anticléricalisme persistant

Ler adversaires de la religion en France sont-ils moins sectaires depuis la guerre, plus respectueux des valeurs spirituelles. On l'affirme et nous voudrions bien le croire. Par ailleurs des journaux comme la "Vie catholique" dénoncent divers faits qui semblent bien manifester un anticléricalisme persistant. Voici par exemple, la note qu'elle publiait récemment sous le titre: "Lycées sans aumôniers": L'Association professionnelle des aumôniers de l'Enseignement public proteste de la façon la plus ferme contre la circulaire du 30 juillet 1946 signée par M. le ministre de l'Éducation nationale. Aux termes de cette circulaire, les ministres des différents cultes, à quelque confession qu'ils appartiennent, titulaires de postes créés depuis octobre 1939, sont contraints de suspendre leur enseignement, sans même qu'ils en aient été avisés. Les aumôniers s'élèvent avec véhémence contre une mesure qui prive plusieurs dizaines de milliers d'élèves du bénéfice de l'éducation religieuse et brime l'exercice d'un droit naturel. Bien plus, cette décision risque de faire naître un climat de défiance et de méfiance en un domaine où, de l'avis général, s'établissent des relations confiantes et cordiales. Selon les directives des autorités spirituelles et à la demande de très nombreuses familles, les aumôniers de lycées, de collèges et d'écoles techniques vont tenter, partout où ce sera possible d'organiser catéchisme, cours d'instruction religieuse et exercice du culte, de manière à les rendre accessibles à la majorité de leurs élèves. Mais qu'en est-il de la Constitution qui promet à tous la liberté religieuse?" E.S.P.

L'Eglise et le cinéma

Radio-Vatican. — Nous avons récemment annoncé le départ de Rome de Mgr Prosperini qui se rendait en Alsace, à Colmar, où il a assisté à une réunion préparatoire au congrès international du cinéma. Mgr Prosperini était porteur d'une lettre de Mgr Montini, substitut de la Secrétairerie d'Etat, pour le chanoine Brohé, président de l'Office catholique International du Cinéma. Dans cette lettre il est rappelé qu'en plusieurs occasions, le chef de l'Eglise a attiré l'attention de ses fils sur le puissant moyen d'influence qu'est le cinéma dans le monde moderne et sur le devoir des catholiques en pareil domaine. Le film peut en effet être pour toutes les classes un incomparable instrument d'éducation et de culture, il peut aider les nations et civilisations les plus diverses à se connaître et s'apprécier. Il peut apporter l'aide la plus efficace à la diffusion des connaissances religieuses. Mais hélas, il peut aussi être une cause de perversion et c'est pourquoi la lettre rappelle la scrupuleuse observance de l'encyclique "Vigilanti cura", en ce qui concerne la création d'un service de contrôle et de critique qui doit se sentir soutenu dans sa tâche, en faveur de l'assainissement du cinéma, par le complet acquiescement de l'opinion publique.

E.S.P.

Dix années de vie

La Société d'Histoire régionale de Québec

Il y a exactement dix ans ce mois-ci se produisait, en l'historique ville de Québec, un événement de portée apparemment locale. Dans le cadre d'une vieille maison de la Haute-Ville, des Québécois de bonne volonté fondaient alors la Société d'Histoire régionale de Québec.

On veut bien commémorer cet humble anniversaire par une causerie à la radio, sous les auspices du Comité permanent de la Survivance française en Amérique. Cette association, même momentanée, de deux organismes différents en apparence par leurs buts et leurs moyens d'action peut paraître singulière, mais elle s'explique facilement par des traits de ressemblance qui apparentent d'assez près ces deux foyers de vie française. D'abord, ils ont le même âge. Ils occupent à l'université Laval un local commun et, ce qui accentue davantage la parenté, le secrétaire de l'un est également le secrétaire de l'autre; enfin ils doivent tous deux leur fondation à un même élan de fidélité au passé, élan que des circonstances favorables avaient préparé.

On se plaît à proclamer que Québec est la ville la plus française du continent américain. Ses rues étroites, ses maisons anciennes, ses vieux quartiers surtout ressemblent à certains coins de Bretagne et de Normandie d'où nos ancêtres sont venus. Québec est surtout une ville historique par excellence, une ville aux riches dépôts d'archives. Pendant cent cinquante ans tout près, le Canada et la moitié du territoire actuel des États-Unis ont été administrés de Québec. Les Explorateurs, les soldats, les seigneurs et les commandants des postes lointains prenaient leurs ordres au Château Saint-Louis et devaient venir y faire rapport. Toute l'autorité civile était alors centrée sur la capitale. Il en était ainsi de l'autorité religieuse, car l'évêque de Québec avait juridiction sur un immense territoire où nous comptons aujourd'hui plus de cent diocèses. Avant donc que d'être la capitale spirituelle de toute une race dispersée sur un continent, Québec a été pendant longtemps la clef de voûte des colonies françaises d'Amérique.

Un si lourd héritage historique ne doit pas rester improductif. Il appartient sans doute à toute une race et à tout un pays, mais il comporte des devoirs particuliers pour les Québécois qui en sont les bénéficiaires immédiats et les gardiens. Ces devoirs, les fondateurs de la Société d'Histoire régionale de Québec ont essayé d'en saisir l'importance et d'en assumer modestement le fardeau.

Parmi les Québécois qui, le premier mars 1937, fondèrent la Société d'Histoire régionale de Québec, nous ne remarquons aucun historien de métier. C'étaient plutôt des éducateurs et des amis du Vieux Québec, les uns déplorant des lacunes dans l'enseignement de l'histoire nationale, les autres s'alarmant à bon droit de la disparition constante de précieux témoins du passé. Aussi les statuts de la Société trahissent-ils leurs ambitions et leur enthousiasme. Nous y lisons, en effet, que "la Société se propose :

a—de développer intensément chez les nôtres, surtout chez les jeunes, la connaissance et l'amour de tout ce qui a trait au passé de la région;

b—de tirer des leçons de notre histoire régionale un enseignement efficace pour l'avenir;

c—de grouper toutes personnes qui s'intéressent activement au passé de la région québécoise;

d—de rechercher et de mettre en valeur TOUT DOCUMENT de nature à faire revivre le passé, de préserver les vieilles choses, les monuments et les œuvres d'art qui méritent de survivre."

Voilà, dans toute sa concision, le programme que la Société d'Histoire régionale de Québec a voulu réaliser depuis dix ans. Il convient en cet anniversaire de faire une brève revue des travaux qu'elle a pu accomplir avec les minces ressources et les faibles moyens dont elle pouvait disposer.

Elle a tenu, en tout premier lieu, à commémorer des anniversaires, à signaler des événements dont le rappel constitue déjà une agissante fidélité au passé. Le premier de ces anniversaires, c'est celui de la fondation de Québec. Depuis dix ans, chaque année, notre Société historique a rappelé la grande date du 3 juillet 1608. Tantôt par une démonstration populaire au pied du monument Champlain, tantôt par une déposition de couronnes de fleurs, elle n'a pas manqué de rendre annuellement à l'illustre Samuel de Champlain un hommage bien mérité. Il convient de dire que les autorités de la cité de Québec et la Société Saint-Jean-Baptiste participent activement à cette démonstration du 3 juillet.

La Société d'Histoire régionale de Québec n'a pas laissé passer d'anniversaires méritants sans les signaler ou les célébrer convenablement. L'an dernier elle rappela "l'heureuse mort" du Père Ennemond Massé, jésuite. Une manifestation s'est alors déroulée dans l'Anse

de Sillery, sur la tombe de ce pionnier des missions en terre canadienne.

Louis Jolliet est sans doute Québécois par sa naissance, puisqu'il est né dans les limites de la paroisse Notre-Dame de 1645, mais il est surtout le premier Canadien dont le nom ait été inscrit dans l'histoire universelle. Notre Société a tenu à commémorer dignement le troisième centenaire de la naissance de cet illustre enfant de la première génération canadienne. A cette occasion, du 21 au 24 septembre 1945, elle avait organisé des fêtes dignes de Québec et de ce grand Canadien qu'un éminent historien américain a qualifié de "l'une des gloires laïques les plus pures du Canada français". Un grand concours avait aussi été organisé auquel participèrent plus de deux mille concurrents; des réponses sont venues d'un peu partout à travers le Canada et même des États-Unis.

Sans doute, Louis Jolliet est bien connu par son grand voyage au Mississippi. On ignore qu'il fut l'un des premiers cartographes du fleuve Saint-Laurent et un pionnier de l'industrie de la pêche dans la région du Golfe. Que sait-on des travaux qu'il accomplit au cours des vingt dernières années de sa vie? Notre Société a entrepris de faire une enquête sur ce fait et à date, deux de ses membres ont fait des travaux de recherches qui les ont conduits à la découverte du site des établissements Jolliet à Mingan et à l'île d'Anticosti. Les résultats déjà acquis de cette enquête méneront sous peu, nous l'espérons, à la localisation de la tombe du découvreur du Mississippi.

La Société d'histoire régionale de Québec signale cette année trois anniversaires intéressants: le troisième centenaire de la construction de l'historique Château Saint-Louis, de l'ancien Collège des Jésuites et d'une notable partie des murs de l'église qui est aujourd'hui la basilique de Québec. Elle entend mettre à profit la découverte surprenante que quelques-uns de ses membres ont faite récemment sous la Terrasse Dufferin. Ils y ont localisé les fondations intactes et complètes du Château Saint-Louis. Des négociations sont en cours pour faire déblayer dès ce printemps ces précieux ouvrages et faire aménager un moyen de communication, qui en facilitera la visite.

La région de Québec possède encore plusieurs édifices anciens et des maisons qui remontent au dix-septième siècle. Ces trésors historiques, sous d'un intérêt capital au simple point de vue touristique. Aussi notre Société a-t-elle entrepris d'en faire un inventaire complet. Déjà elle a localisé à temps et sauvé de la destruction la maison construite par Louis Jolliet en 1684 et où il résida jusqu'à sa mort. Grâce à la généreuse collaboration des propriétaires actuels, cette maison historique est maintenant un modèle de restauration et un musée y sera aménagé dès le mois de juin prochain. La vieille résidence des Jésuites, dans l'Anse de Sillery, a aussi été l'objet des préoccupations de la Société d'histoire régionale de Québec. Des membres sont en train d'en établir l'authenticité par la vérification de la chaîne des titres et d'en préciser l'âge véritable. Il est possible que ces murs vénérables aient abrité momentanément sept des Saints Martyrs canadiens. Ce rare privilège les rendrait chers à tous les catholiques du Canada.

A part ces travaux d'importance, la Société d'histoire régionale de Québec a fait d'autres besognes de moindre éclat. Elle a tenu annuellement dix séances publiques au cours desquelles des membres ou des conférenciers de l'extérieur ont traité des sujets de l'histoire québécoise; elle a proposé la fixation de plaques commémoratives, suggéré l'aménagement de sites historiques, participé enfin à quelques congrès dont deux en France.

La liste de ses publications n'est malheureusement pas longue. Il faut dire qu'elle n'avait pas les ressources suffisantes pour entreprendre la rédaction d'un bulletin ou pour rédiger des ouvrages de valeur historique. Notre Société a néanmoins collaboré activement à la réédition du Louis Jolliet d'Ernest Gagnon. Elle commencera très prochainement la publication de ses Cahiers historiques, ouvrages modestes qui contiendront les résultats de ses recherches et la reproduction des causeries données à ses séances publiques.

Cette modeste énumération des travaux que la Société d'Histoire régionale de Québec a accomplis depuis dix ans laisse entrevoir tout ce qu'elle pourrait faire, si elle avait de plus amples ressources pécuniaires à sa disposition. On reste songeur devant les substantiels budgets dont disposent certaines sociétés historiques du Canada et surtout des États-Unis. Au simple point de vue touristique, un riche passé et des valeurs historiques sont aujourd'hui un capital qui peut rendre au centuple, à condition toutefois d'être exploité.

Le modeste anniversaire que nous commémorons ce soir témoigne d'une volonté de durer et d'un désir de servir dignes d'encouragement. Il se clôt, en tout cas, sur des motifs d'espoir.

Sylvio DUMAS

LA VIE SYNDICALE CATHOLIQUE

Au tribunal d'arbitrage de Shawinigan

SHAWINIGAN. (DNC). Mardi après-midi, une courte séance a été tenue par le tribunal d'arbitrage au sujet du différend entre la cité et le Syndicat des employés manuels.

Les procureurs des deux parties ont produit au tribunal copie des clauses 18 et 19 au sujet de la durée du travail et du travail supplémentaire sur lesquelles il n'y a pas eu entente et qui seront prises en délibéré par le tribunal.

La clause D de l'article 23 concernant la période des vacances a été étudiée. Il a été convenu que la période durant laquelle les employés pourront prendre leurs vacances sera celle comprise entre le premier mai et le premier novembre. Ce principe a été établi et il ne reste plus qu'à rédiger le texte énonçant clairement cette idée.

Les clauses traitant des vacances payées, dans ce même article 23 devront être réglées par les arbitres, vu qu'il n'y a pas entente. Les syndicats persistent à ce qu'elles soient payées sur une base de 2% ou 4% du salaire gagné, suivant le nombre d'années, tandis que la cité maintient qu'elles doivent être d'une semaine ou de deux semaines, suivant le cas. Quand l'employé quitte son emploi, les Syndicats demandent qu'il ait une indemnité proportionnée au temps fait pour la période d'un mois ou plus. La cité demande que cette indemnité ne soit payée que si l'employé a six mois de droits acquis.

L'article 26 au sujet du traitement de maladie a ensuite été étudié. Me Auguste Delisle, le représentant de la cité s'est objecté à cet article tel que rédigé. Il considère que c'est ni plus ni moins qu'une assurance-maladie et que le fait d'accumuler des bénéfices en maladie d'année en année, tel que demande dans cet article peut finir par constituer une charge onéreuse pour la ville. De plus, cela compliquerait considérablement la comptabilité et donnerait lieu à des abus.

Me Marius Bergeron, représentant le Syndicat, dit que cette demande est basée sur le principe du salaire garanti, lequel est généralement accepté par les municipalités. Le Syndicat demande un crédit d'une demi-journée par mois cumulatifs en cas de maladie. Il cite le cas de plusieurs municipalités qui accordent des bénéfices en maladie et dit que le but est de trouver un moyen pour que les employés permanents aient l'assurance de retirer leur salaire au complet. Il croit que ce principe doit être admis et que l'expérience devrait être tentée au moins pour une année; s'il y a des abus, cet article pourrait alors être retranché.

Pour simplifier la discussion, Me Deslèts a suggéré qu'il soit payé à la fin de chaque année fiscale, à chaque salarié permanent ayant été à l'emploi de la cité durant douze mois, un boni équivalent à trois jours réguliers de salaire, pour tenir lieu de toute perte de temps subie par le salarié en cas de maladie. Il dit que cela aurait pour effet de faire disparaître des clauses cumulatives susceptibles de créer des embarras.

Avant de rendre réponse sur cette proposition, Me Bergeron déclare qu'il veut la soumettre aux intéressés. La séance est alors adjournée à mardi prochain le 25 courant à quatre heures de l'après-midi.

CONVOICATIONS — Plâtriers (4); métallurgie (3); hospitaliers (1).

Une nouvelle rubrique destinée aux parents

Soucieuse de servir les intérêts de ses lecteurs, l'ACTION CATHOLIQUE inaugure, dans ce numéro, une nouvelle chronique intitulée: Le questionnaire des Allocations familiales.

Ce questionnaire, qui a pour but de familiariser nos lecteurs avec la loi des Allocations familiales, est publié avec l'autorisation du Directeur régional des Allocations familiales à Québec. Les réponses qui seront publiées chaque semaine n'engagent pas le ministère national de la Santé et du Bien-être social, quant au versement ou au retrait des allocations familiales.

Le questionnaire des Allocations familiales paraîtra une fois la semaine et ne renfermera qu'une question suivie de sa réponse. L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de reproduire toutes les lettres qui nous parviennent. Une question sera choisie chaque semaine parmi celles qui offriront le plus d'intérêt pour la collectivité. Les courriels pour tous les adresses une réponse personnelle aux lecteurs qui auront fait parvenir une enveloppe de retour affranchie.

L'emploi du pseudonyme est autorisé, sauf dans le cas des lecteurs qui désirent une réponse personnelle par la poste.

LE QUESTIONNAIRE DES ALLOCATIONS FAMILIALES

Ce questionnaire a été approuvé par le Directeur régional des Allocations familiales à Québec. Les textes publiés n'engagent nullement le ministère national de la Santé et du Bien-être social quant au versement ou au retrait des allocations familiales. Adressez votre demande, signée d'un pseudonyme si vous le désirez, au "Questionnaire des Allocations familiales" au sein de ce journal. Pour réponse personnelle, inclure une enveloppe de retour affranchie.

MAMAN INDECISE. — Mon fils, qui a quinze ans, a quitté l'école depuis quelques semaines, pour travailler dans une manufacture locale. Je reçois toujours son allocation familiale. Ai-je droit à cette allocation, ou dois-je l'avertir immédiatement?

R. — Votre fils, en vertu de son travail rémunérateur, n'a plus droit à l'allocation familiale, quelle que soit la somme qu'il gagne. Vous devez donc, pour vous éviter un remboursement, futur, avertir sans retard, le Directeur régional des Allocations familiales, case postale 1816, à Québec, en n'omettant pas de mentionner la date précise où votre fils a commencé à travailler, le nom et l'adresse de son employeur, et le numéro de votre compte.





M. Arnold-Davidson, Dunton, président de la Société Radio-Canada sera le conférencier au déjeuner donné conjointement par le Club canadien et le Cercle des Femmes canadiennes, vendredi, à midi et 45, au Château Frontenac. M. Dunton sera présenté par M. Renault St-Laurent, président du Club canadien, et remercié par M. Adrien Pouliot. Les invités d'honneur sont: Son Honneur le maire de Québec, Mgr Ferdinand Vaudry, l'honorable juge en chef et madame Albert Sévigny, le Tres. Rev. et madame Philipp Carrington, M. et madame Adrien Pouliot, le Dr Louis Berger, le Dr et madame W.-P. Percival, M. et madame André Taschereau, M. et madame A.-C.

J.-E. GAGNON & CIE
Opticiens, Manufacturiers
YEUX ARTIFICIELS
JUMELLES MARINE
463, rue St-Jean
En face de l'église St-Jean-Baptiste
Haute Ville, Québec, TEL.: 4-1805

DOCTEUR
ANNE-MARIE COLIN
GYNECOLOGIE
MEDICINE GENERALE
APP. 3, 301, de la Fabrique
Québec, TEL.: 3-1363
Heures du bureau
2 à 4 et les lundis et mercredis
soir de 7 à 9 heures.

LE BON TONIQUE!

Celui qui transforme un sang pauvre en un sang riche, celui qui augmente les forces affaiblies et donne aux jeunes filles et aux jeunes mamans un teint merveilleux, c'est **PILULES ROUGES**.

En effet, essayez dès maintenant ce tonique dans les cas de faiblesse, fatigue, douleurs de dos, de reins, troubles internes essentiellement féminins, (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Vous obtiendrez vous aussi un soulagement rapide. Des milliers de femmes ont essayé ce traitement qui les a aidées à combattre ces différents maux; à certaines époques de leur vie, elles ont retrouvé un teint éclatant et une nouvelle joie de vivre.

Ce que les bonnes **PILULES ROUGES** ne manquent pas de vous faire à vous aussi si vous les essayez dès maintenant.

Par la poste : 50 la boîte ou 3, pour \$1.35.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

MESDEMOISELLES! MESDAMES! ESSAYEZ CE CI SI VOUS ÊTES NERVEUSES

'CERTAINS JOURS' du mois!

Vos périodes vous rendent-elles chaque mois nerveuses, impatientes, irritables, si fatiguées et "traînantes"? Essayez alors le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE **Lydia E. Pinkham**

Le Dr Claude Béland, de la Rivière-du-Loup, est de passage à Québec, en voyage d'affaires.

M. et madame Gabriel Filteau sont de retour d'un voyage à Ottawa et Montréal.

Mesdemoiselles Régine et Jeanne Tardif ont passé quelques jours à Montréal et Ottawa.

Mademoiselle Marie-Laure Bergeron, de Charny, a fait un séjour à Thetford, dernièrement.

Mademoiselle Constance Brunneau est de retour en ville, après avoir séjourné dans la métropole. L'invitée de mademoiselle Pauline Massue.

Mademoiselle Pauline Lemieux a passé quelques jours à Ste-Marguerite des Monts.

Madame Maurice Hamel est partie pour Rochester, Minn., où elle fera un séjour de quelques semaines.

Mademoiselle Claire Labonté a passé la fin de semaine à St-Sauveur-des-Monts.

Mesdemoiselles Cécile Lebrun, de Dolbeau, et Jacqueline Aubé, de Québec, sont de retour d'un voyage de quinze jours à New-York.

Dimanche, le 24 mars dernier, à la résidence de ses parents, Mlle Thérèse Tremblay recevait à un shower de verres en l'honneur de Mlle Gisèle Lepine à l'occasion de son prochain mariage. Servaient le thé, Mlles Adrienne Jolicoeur, Gabrielle Tremblay et Pierrette Fournier aidées de Mmes Lepine, Tremblay, Jolicoeur et Lafleur.

Mariages

M. et Mme Gustave Côté annoncent le mariage de leur fille Pierrette avec M. Pierre Amyot, fils de M. et Mme Hector Amyot. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 19 avril à 10 heures, en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens.

Monsieur et Madame Alphonse Thibault, de St-Pacôme, font part du mariage de leur fille Lucienne avec Monsieur Olivier Dionne, fils de Monsieur et Madame Jean-Baptiste Dionne du même endroit. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de St-Pacôme, le 8 avril prochain. Pas de faire-part.

Pinkham pour soulager ces symptômes. C'est un remède très efficace contre ces maux.

Depuis 70 ans, des milliers de jeunes filles et de femmes en ont bénéficié. Voyez si vous aussi n'en obtiendrez pas d'excellents résultats! Il mérite un essai!

Naissances

M. et madame Benoit Morency annoncent la naissance d'un fils, Jacques, né à l'hôpital du Sacrement, le 21 mars.

M. et Mme Aimé Gingras font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 20 mars et baptisé sous les prénoms de Joseph-Aimé-Robert.

Parrain et marraine : M. et Mme Aimé Gauvin, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mme Dorilas Noël de Tilly, grand-tante de l'enfant.

M. et Mme Lionel Bouvrette sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né le 18 mars et baptisé le 23 mars, sous les prénoms de Joseph-Henri-Bruno-Paul. Parrain, M. Bruno Bouvrette; marraine, Mme Henri Lafleur, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Bruno Bouvrette.

Le docteur et Madame Dollard Simard annoncent la naissance d'une fille née le 19 mars et baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne-Françoise. Parrain, M. et Mme Louis-Georges Veilleux, oncle et tante.

Un ange défendait l'entrée du paradis des délices: un ange de la terre, saint Joseph, protégera défendra le jardin mystérieux où doit croître l'arbre de vie, où couleront des fleuves de grâces.

Quand les enfants ont les yeux plus grands que la panse...

Il est rare qu'un enfant ne se rende pas malade à certaines occasions en mangeant trop de bonbons ou d'aliments riches. Mais il n'y a plus lieu de leur administrer de ces vieux laxatifs violents qui pourraient causer un choc au système de l'enfant et le laisser faible et apathique. Essayez la nouvelle aide moderne "Les Tablettes Children's Own" conçues spécialement pour les enfants de 3 à 15 ans. Elles agissent immédiatement pour adoucir l'intestin, soulager le malaise et régulariser parfaitement les intestins, avec douceur. Vous ne savez jamais quand vous aurez besoin de l'aide des Tablettes Children's Own—donc, par précaution, achetez-en un paquet aujourd'hui. Seulement 25¢ à la pharmacie. Faites par les fabricants des Tablettes Baby's Own—votre garantie de la sûreté du produit.

Talent Junior



Le ric-rac et les boutons donnent tout le ton à cette robe qu'aimera porter votre fillette. Elle jouira du confort que lui assure l'ampleur de la jupe.

No 3063. Tailles: 6, 8, 10, 12, et 14 ans. Pour taille 8 ans sont exigées: 2 1/4 vgs de ric-rac.

Vous recevrez votre patron dans une quinzaine de jours. Les instructions sont en anglais. Le prix de 25 sous comprend 24 sous pour le patron et 1 sou pour la taxe de vente.

(Les timbres ne sont pas acceptés) du patron. Adressez le tout au Service Ecrivez lisiblement vos noms et adresse ainsi que le numéro exact. Envoyez 25 sous en bon de poste.

St-Théophile (Bce)

Baptêmes. (DNC). — Marie-Luce-Ginette, enfant de M. et Mme Arthur Rochette (Alice Lapointe). — Par. et mar., M. et Mme Louis-Georges Veilleux, oncle et tante.

— Joseph-Elie-Yvon, enfant de M. et Mme Eugène Lapierre (Alice Lacasse). — Par. et mar., M. et Mme Elie Gagnon.

— Joseph-Wellie, enfant de M. et Mme Rémi Côté (Emérentienne Talbot). — Par. et mar., M. et Mme Wellie Poulin, oncle et tante.

Dans la Métropole

Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Alevander de Tunis rehausseront de leur présence la soirée donnée par le commandant et les officiers des Victoria Rifles, au mess de leur caserne rue Cathcart, samedi

VOYAGES de NOCES

(1 semaine, de Québec)
Hotels, transports 2 personnes
Tours de ville
MONTREAL: \$69.85
OTTAWA: \$79.85
TORONTO: \$89.85
NEW-YORK: \$99.85

Renseignements et inscription
TOURISTAIDE
251 St-Jean, Québec
Tél. soir et dimanche: 4-6192

Plaisir — Repos — Sécurité

soir. Elles étaient accompagnées de Mlle Jennifer Bevan, dame d'honneur de lady Alexander, du capitaine F.-A. Price, a.d.c., et du capitaine David Lloyd-Thomas, a.d.c. Leurs Excellences ont été accueillies par le colonel R.-L. Groult, commandant, et par Mme Groult. Les anciens colonels ainsi que les officiers et leurs femmes les furent présentes. On remit à la vicomtesse Alexander un bouquet de roses rouges noué des couleurs du régiment. Le groupe se rendit ensuite à la salle des exercices où se tenait la soirée. Parmi les invités on remarquait le major-général E.-J. Renaud, C.B., O.B.E., et Mme Renaud, le brigadier W.-J. Home, Croix militaire, et Mme Home, le lieutenant-colonel L.-H. Eakin, O.B.E., E.D., le lieutenant-colonel C.-F. Ritchie, D.S.O., Croix militaire, et Mme Ritchie, le lieutenant-colonel L.-P.-P. Payan, O.B.E., E.D., et Me Payan, ainsi que le lieutenant-colonel E.-P. Garneau et Mme Garneau.

Jeudi dernier, Mme J.-A. Roland Roy recevait quelques amies. Etaient présentes: Mmes Marcel Hébert, F. Zarabany, Gaston Plamondon, Gérard Catellier, Roland Laliberté, Marcel Charbonneau et Mme J. Proulx.

Malades. — Mme Ernest Morin et Mme Omer Jolin sont retenues au lit depuis quelque temps. — Sont présentement hospitalisés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec: M. Paul Plante, M. Camille Lévesque, et Mlle Colette Plante; à Beauceville: M. Gérard Beaudoin, M. Charles-Ed. Lévesque et Mlle Thérèse Rancourt.

Le 19 mars. — La paroisse a cé-

lèbre avec beaucoup de piété la belle cérémonie de la fête de saint Joseph. Le matin, il y eut messe solennelle à l'église où ont été présents une bourse à M. le La chapelle du couvent, dite "O-cure pour l'achat d'un très beau ratoire St-Joseph", fut ouverte au tabernacle à l'épreuve du feu public, et, le soir, il y eut une très. Nos félicitations.

Un Sourire sans Charme peut devenir **CONQUÉRANT** EN 3 JOURS SEULEMENT!

Les dents ternies... tachées par la nicotine... sans éclat... peuvent briller de nouveau en 3 jours seulement. C'est l'assurance que vous avez quand vous employez la Poudre Dentifrice Dr. Lyon's. Essayez la pendant 3 jours seulement et constatez comme votre sourire devient plus séduisant.

La Poudre Dr. Lyon's a un goût très agréable. Elle est facile à employer. Économique... à prix égal, elle dure deux fois plus longtemps que la pâte dentifrice.

DR. LYON'S TOOTH POWDER

SATISFACTION DEPUIS 1871

Succès populaires Sur DISQUES VICTOR et BLUEBIRD

Victor 20-2026	Heaven knows when V. R. Managua, Nicaragua V. R. Freddy Martin	\$0.75
Victor 20-1981	IT'S all over Now V. R. For sentimental reasons. V. R. Charlie Spivak	\$0.75
Victor 20-1991	Oh, But I do. V. R. A Gal in Calico V. R. Tex Beneke with the Miller Orchestra	\$0.75
Victor 20-2116	Tom Foolery Snootie Little Cutie V. R. Tommy Dorsey	\$0.75
Bluebird 55-5262	La Polka d'Amour La Romance de Paris Robert L'Herbier	\$0.60
Bluebird 55-5270	De tout mon cœur Mon amour qu'il fait bon (Fernand Robidoux)	\$0.60
Victor Album DM1035	Sonata in E (J. S. BACH) for Harpsichord Concertante and Violin Solo Wanda Landowska, Harpsichordist Yehudi Menuhin, Violonist	\$5.05

WILLIS & CO. LIMITED
E.-H. DROLET, Gérant
67, rue ST-JEAN — QUEBEC — TEL.: 3-7032

Dites Adieu aux choses qui paraissent À MOITIÉ LAVÉES

SUNLIGHT EXTRA-SAVONNEUX AUGMENTE L'ÉCLAT DE VOTRE LINGE!

SUNLIGHT EXTRA-SAVONNEUX DIMINUE VOTRE TRAVAIL!

Un foyer Sunlight est un foyer plus propre

Le Sunlight extra-savonneux vous donnera un linge plus propre—plus frais et doux que jamais. Il pénètre à fond la saleté encrassée et la fait disparaître comme par magie. Sa mousse riche et active diminue le travail. Avec Sunlight extra-savonneux à l'oeuvre il n'y a aucun dur frottement.

Sunlight, savon Soleil est merveilleux pour tous nettoyages domestiques! Les fenêtres striées de saleté, les boiserries, les planchers—tout devient éclatant.

POUR UN LAVAGE À FOND SUNLIGHT EXTRA-SAVONNEUX S'IMPOSE

C'est la Saison des Costumes

et

L'Assortiment est chez H. R.

Dans les nouveaux tissus de laine par MIRON

Maître de la Mode!

Les tissus importés par MIRON sont exclusifs à H. R. au Canada... et les droits de reproduction des "Originaux Weiner" sont aussi propres à H. R. ... L'un des plus fameux tailleurs au Canada les confectionne spécialement pour nous. Les reproductions sont parfaites dans tous les détails. En chic gabardine rayée... aussi tissu peau de requin.

Les prix H. R. sont les mêmes qu'à New-York 69.50

HOLT RENFREW

35, rue Buade

Ordination et première messe

Des fêtes religieuses qui resteront mémorables se sont déroulées samedi et dimanche, les 22 et 23 mars, en l'église paroissiale de St-Jean l'Évangéliste, dans le comté de Bonaventure, à l'occasion de l'ordination sacerdotale et de la première messe solennelle de M. l'abbé Noël Poirier, fils de M. et Mme J.-Arsène Poirier.



C'est le deuxième fils que la famille Poirier donne à Dieu pour le service des autels. Malheureusement, le premier, l'abbé Majella Poirier, s'est noyé accidentellement en 1934, peu de temps après avoir reçu le sous-diaconat.

L'ordination sacerdotale fut présidée par Son Exc. Mgr. Albini Loblanc, évêque de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

Le service de l'autel était assuré par les prêtres du Vicariat forain de Carleton, MM. les abbés Edmond Plourde, curé de M. Loblanc, curé de Gaspé, qui expliqua aux fidèles le sens des cérémonies qui allaient se dérouler sous leurs yeux.

On prolongera de trente ans la période d'amortissement

Nouvelle section de la St-Jean-Baptiste à Ste-Marguerite

Ste-Marguerite, 25. — (Spéc.). — Jeudi soir, le 20 mars, en la salle paroissiale de Ste-Marguerite avait lieu une réunion générale de tous les membres de la Société St-Jean-Baptiste de cette paroisse, en vue de jeter les bases d'une nouvelle section.

L'assemblée avait été convoquée régulièrement par le Secrétaire, M. l'abbé Chamberland, curé de la paroisse, en avait donné avis en chaire le dimanche précédent. Au delà de 30 membres actifs se sont rendus à cette assemblée qui était présidée par M. l'abbé Massicotte, vicaire de la paroisse, et par l'exécutif du Comité central.

M. Jean Pellerin, secrétaire-général, démontra la raison d'être d'une Société nationale chez nous, et proposa aux membres de Ste-Marguerite de se former en section.

On procéda aux élections par vote ouvert, et voici les noms des membres élus: président, M. Alphonse Ferron; vice-président, M. Edmond Proulx; secrétaire, M. Fernand Drolet; trésorier, M. Alphonse Toutant; conseillers, le Rev. Frère Louis-Philippe, directeur du collège, M. Noël Dupont, Jean-Baptiste Morin, Fernand Gouneau et Gérard Turcotte. Le nouveau conseil nomma le président, M. Alphonse Toutant et le secrétaire, M. Fernand Drolet comme délégués au Conseil central.

M. Donat Lapointe, président de la section St-Philippe, félicita le nouveau conseil au nom de l'exécutif; MM. Jules Giguère, vice-président général et Philippe Rompré, président de la section Ste-Cécile adressèrent aussi la parole.

Le R. Frère Louis-Philippe tira les conclusions et se déclara enchanté de l'assemblée et de l'esprit qui y régna.

Funérailles de M. Evang. Rouleau

A St-Antoine-de-Pontbriand, ont eu lieu, le 6 mars, les funérailles de M. Evangéliste Rouleau, décédé à l'âge de 54 ans, 9 mois.

Epoux en lères noces de feu Mary Croseau et, en secondes noces, de Blanche Gagnon qui lui survit, le défunt laisse 10 enfants: Rachel, Daniel, Madeleine (Mme Albert Poirier), Juliette, Carmen, Emmanuel, Hélène, Roger et Clarence; son frère: M. Origène Rouleau; son gendre, M. Albert Poirier; ses sœurs: Mmes Alfred Sylvaire (Rose-Anna), de Montclair, Herménégilde Lessard (Florence), Arthur Poulin (Rose-Aimée), de Lévis, et Joseph Fouchier (Monique), de St-Pierre-de-Broughton; son beau-frère, M. Louis Gagnon; ses beaux-frères: M. Edouard Gagnon, Arthur Gagnon, de Thetford-les-Mines, Josephat Bolduc, de Hartford, Conn., Fortunat Bolduc, de St-Pierre-de-Broughton, Arthur Vaclon, de St-Antoine, Hilaire et Adrien Croteau, de St-Sylvestre, Lucien et Arthur Croteau, de Waterbury, Onésiphore Rheaume et Jos. Fournier, de New-Britain, Ovide Trépanier, de Lévis.

Le service fut chanté par M. l'abbé J. Matte, curé, assisté de MM. les abbés Côté et Roberge, vicaires à St-Alphonse de Thetford.

Nos condoléances à la famille.

MM. Eusèbe Hébert, de St-Malachie, Amédée Hébert, de Québec, Mme Joseph Mathieu, de Woonsocket.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Alphonse de Thetford-les-Mines.

Nos condoléances à la famille.

OTTAWA, 26. (DNC). — Les mesures prises par le gouvernement, dans le but d'activer la production d'habitations à loyer de l'entreprise privée, ont été portées à la connaissance de la Chambre des Communes, ce soir, alors que le ministre de la reconstruction a produit un arrêté en conseil permettant une dépréciation à un taux qui est le double de celui qu'on permet normalement dans le cas de projets approuvés d'habitation à loyer.

En produisant cet arrêté en conseil, M. Howe a dit que le gouvernement présenterait bientôt une législation qui prolongerait à trente ans la période d'amortissement des prêts consentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation pour la construction de ce genre d'habitations à loyer. Le ministre annonça en même temps que les priorités pour obtention de matériaux de construction seraient allouées pour la construction d'habitations à loyer qui remplissent les mêmes conditions que celles exigées pour la double dépréciation.

Au sujet des priorités, le ministre dit que le gouvernement n'a pas l'intention de modifier la base sur laquelle elles sont allouées dans le moment. Elles sont allouées aux anciens combattants et aux constructeurs d'habitations, dont le prix de vente ou les loyers sont contrôlés.

La double dépréciation sera permise dans le cas de maisons contenant quatre unités de logement ou plus, et dont la construction se fera entre le 31 mars 1947 et le 31 décembre 1949.

Cet arrêté en conseil permet: 1.— La double dépréciation sur le coût total de la construction des projets qui auront été construits en entier durant cette période.

2.— La double dépréciation sur le coût de cette partie de la construction qui sera faite après le 31 mars 1947, dans le cas des projets entrepris avant cette date.

3.— La double dépréciation sur le coût de cette partie de la construction faite avant le 31 décembre 1949, dans le cas des projets entrepris, mais non parachevés à cette date.

En vertu de cet arrêté en conseil, dans le cas de construction d'une habitation à loyer financée à l'aide d'un prêt hypothécaire, le propriétaire devra faire un paiement additionnel sur le capital de la dette hypothécaire. Ce paiement additionnel équivaut à un tiers de la dépréciation additionnelle permise.

Cet arrêté en conseil permet au propriétaire de demander la double dépréciation sur la construction effectuée après le 31 mars 1947, date où l'arrêté en Conseil entre en vigueur, mais il lui faudra produire un certificat d'un architecte ou d'un ingénieur qualifié indiquant le coût du projet à cette date.

En vertu des dispositions de l'arrêté en conseil les demandes de double dépréciation et de priorités doivent être adressées aux bureaux régionaux ou aux succursales de la Société centrale d'hypothèques et de logement, où le constructeur devra remplir et présenter sa formule de demande. On pourra obtenir tous les renseignements nécessaires de ces bureaux, qu'on trouvera dans les principales villes du pays. Si un projet est jugé acceptable, la Société centrale d'hypothèques et de logement émettra un certificat à l'effet que le constructeur a droit à ce privilège.

En produisant son rapport d'impôt sur le revenu, il est permis généralement au propriétaire de déduire de son revenu, une fois les dépenses payées, une dépréciation de 2 à 5 pour cent de la valeur de la propriété, dépendant du genre de construction. Quant à l'aménagement, les taux varient de 5 à 10 pour cent.

L'effet de cet arrêté en conseil est de doubler ces taux durant une période de dix ans, lorsqu'il s'agit d'habitations à loyer qui répondent aux exigences de l'arrêté en conseil.

LES JEUNESSES AUSSI VEULENT ETRENNER...

et le meilleur endroit pour les habiller est le Syndicat... là où il y a le plus grand choix

COMPLETS de printemps

pour grands garçons et étudiants — La coupe, est d'une grande recherche, aussi soignée, que pour les complets de messieurs — Tweed tout laine uni et de fantaisie, brun, coco, gris et bleu — Devant du veston ordinaire ou croisé — 4 pièces: le veston, le gilet et deux pantalons — Grandeurs: 33 à 37 —

32.50 et 34.50

Pour garçons de 10 à 14 ans, grandeurs 28 à 32, complets de tweed tout laine de fantaisie, gris, brun et bleu — Devant du veston ordinaire, avec 3 boutons — 16.95 Deux breches

Pour garçonnets, tweed tout laine uni, brun et coco — Devant croisé — Avec une culotte droite et une breche — 24 à 28 — 14.95 5 à 10 ans —

2e, magasin principal —



PARDESSUS de printemps

pour grands garçons et étudiants qui attendent impatiemment Pâques pour étrener — Ils devraient choisir parmi cette collection qui reflète le chic le plus accompli — Tweed tout laine de couleurs unies, ou drap velours brun ou coco — Modèle slip-on avec boutons cachés, et poches sur le biais — Grandeurs: 33 à 37 —

34.50

Pour garçonnets, cette collection n'en est pas moins intéressante — Ce sont de chic pardessus, bien finis en tweed tout laine de fantaisie, brun, gris et bleu — Style balmaccan avec col militaire et boutons cachés — Grandeurs: 24 à 28 pour garçonnets de 6 à 10 ans —

12.95

2e, magasin principal —

La fraîcheur même —

Robes de coton

pour petites et grandes — Chaque style est un reflet de printemps... chaque couleur invite à la gaieté — Nos collections vous offrent des dessins variés à l'infini pour faciliter votre choix —

GRANDEURS: 1 à 3x

1.95 et 2.95

GRANDEURS: 3 à 6

1.79 à 5.95

GRANDEURS: 7 à 16x

2.19 à 6.49

3e, annexe, Blvd Charest



Pardessus "TRENCH,"

pour les jours moroses....

pour braver la pluie —

Tissu à l'épreuve de l'eau, drab, pâle et foncé — Doublure du même tissu — Entre - doublure au dos — Genre croisé en avant, et avec ceinture circulaire, ou le style ample sans ceinture — Grandeurs: 28 à 33 pour garçons de 10 à 15 ans —

17.95

2e, magasin principal



Du chic... pour les petites femmes en herbe-

Mesdames, vous ne pouvez leur reprocher le bon goût et la coquetterie qui s'éveillent en elles — La chose est toute naturelle... et dans votre for intérieur vous les approuverez plutôt —

VOYEZ NOS MANTEAUX

que nous leur destinons pour Pâques —

Des styles nouveaux pour le printemps, faits d'un très beau drap, doublés de soie, et dans des teintes tout à fait charmantes — Modèle ample ou ajusté, ou avec ceinture — Venez voir nos collections, cela ne vous engage à rien —

GRANDEURS: 7 à 11

8.95 à 19.95

GRANDEURS: 12 à 14x

11.95 à 30.95

3e, annexe Blvd Charest



COMMANDEZ PAR LA POSTE

Nous payons les frais d'envoi pour les commandes de 2.00 et plus —

PLAN DE

4 MOIS

POUR PAYER VOS ACHATS DE PAQUES

LIVRETS DE COUPONS DE 15.00 25.00 50.00

VOYEZ COMME LE SYSTEME EST SIMPLE

Dans chaque livret il y a des coupons de 25 - 50 - 1.00 - 5.00 et 10.00 — Lorsque vous faites vos achats dans les différents rayons du magasin, vous donnez le nombre de coupons correspondant au montant de votre achat et vous recevez, en échange, de la marchandise, tout comme si vous aviez payé comptant. Vous pouvez emporter les articles que vous avez achetés ou les faire livrer à votre choix —

NE TARDEZ PLUS... Faites votre demande à notre service de crédit, 6e étage.

Le Syndicat de Québec Ltée

MEMBRE de l'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA, INC.

NOTRE DEVISE: BIEN SERVIR POUR MERITER... SATISFACTION OU ARGENT REMIS

Le Syndicat de Québec Ltée

MEMBRE de l'ASSOCIATION DES MARCHANDS DETAILLANTS DU CANADA, INC.

PRINTEMPS 1947...

Ces modèles réalisés dans de superbes
tissus sont en montre aux
magasins "J.-B. LALIBERTÉ", et
offertes à des conditions toujours
faciles, au rayon
de la confection pour dames
premier étage.



Variations sur le renouveau de la Mode

Quelle joie de pouvoir enfin accueillir le printemps
dans son cadre de renouveau. Les tendances
de la mode 1947 nous demandent d'allonger nos
jupes et de marcher discrètement dans ces
jupes étroites. Aussi de porter des manteaux à
très amples godets, soit unis, quadrillés ou
rayés. La mode revient vers son destin
qui est d'étonner le monde, et donne
enfin un style d'après-guerre.

J.-B. LALIBERTÉ

LIMITÉE

145, rue St-Joseph

276, blvd Charest - Québec

Confiez vos travaux d'IMPRESSION, de RELIURE et de PHOTOGRAVURE aux ateliers les plus modernes de l'Est de cette province.

Par décision de Son Excellence le Vicaire Capitulaire :

M. l'abbé Cyrille Duchesneau, vicaire à St-Patrice de la Rivière-du-Loup, a été nommé vicaire au Sacré-Coeur de Jésus, Broughton-Est;

M. l'abbé Fernand Dupuis, vicaire à St-Raphael, a été nommé vicaire à St-Patrice de la Rivière-du-Loup ;

M. l'abbé Henri Gingras, vicaire à St-Basile, a été nommé vicaire à St-Raphael.

CONSULTEZ-NOUS IMMEDIATEMENT

 **Montcalm**
Automobiles inc.

187, 1ère Avenue, Limoilou Tél.: 2-5676

CHOSSES

Canadien bat Boston 3-1 avec Peters et Quilty

Montréal, 26 (DNC) — Répéter un peu de confiance. Les Bruins ont ouvert le pointage en seulement deux minutes et demie. Kenny Reardon venait de sauter sur la glace, ayant attrapé une punition pour avoir levé son bâton sur Woody Dumart, seulement 21 secondes après le début de la partie. A la mise au jeu, la rondelle ricocha devant les buts de Durnan et ce dernier tenta de repousser la rondelle avec son bâton mais manqua son coup. Il se jeta à genoux pour saisir la rondelle de sa main mais plus rapide que lui, Ken Smith la poussa entre ses jambes. Terry Reardon obtenait un assist sur le point.

Il ne fallut qu'environ deux minutes et demie aux Canadiens pour reprendre le terrain perdu. Ken Reardon fit une course enlevante, mais perdit la rondelle près des buts adversaires. Maurice Richard alla chercher la rondelle en arrière des buts et passa à Toe Blake, posté devant Kravitz. Blake, le vétérinaire ailé, lança un coup de revers que Brimsek bloqua, mais Blake reprit la rondelle pour la pousser en arrière de Brimsek qui était sorti de ses buts d'un coup de pied. Johnny Quilty obtint aussi un assist sur le point.

Après avoir égalé le compte, les locaux continuèrent à dominer, mais Brimsek se mettait en vedette et sauva une couple de points contre Léo Gravelle et Maurice Richard. Il ne put rien faire sur les coups de Peters de Quilty.

Les Bruins ont donné l'impression d'un club qui craignait ses adversaires. Ils se sont continuellement tenus sur la défensive, tout particulièrement après avoir pris l'avantage d'un point mais cette avance fut que de très courte durée. Même avec le pointage égal, les Bruins refusèrent de prendre des chances. Seule la ligne "Kraut" a affichée une tenue qui a pu dé-

Les salaires ont été augmentés de 60 millions dans la Province au cours des années 1945 et 46

Au cours d'une séance pluri-centrale, hier après-midi, l'Assemblée Législative a adopté le projet de loi de l'hon. M. Antonio Barrette, modifiant la loi du salaire minimum et a engagé le débat sur le principe du bill de l'hon. M. Maurice Duplessis, relatif à l'utilisation du bois coupé sur les terres de la Couronne. Le chef du gouvernement a exposé assez longuement son projet de loi. Il a insisté sur le fait que les forêts sont une des principales ressources naturelles, qu'elles jouent un rôle considérable dans notre économie et qu'il faut en assurer la permanence. Le premier ministre a ensuite souligné que nous ne retirons pas de nos forêts, tous les bénéfices que nous devrions retirer. L'exportation du bois nous fait perdre des millions en salaires. Il ne s'agit pas, dit M. Duplessis, de poser des actes de nature à paralyser la collaboration qui doit exister entre les provinces-sœurs et les pays voisins, mais simplement d'adopter une politique définie qui protège nos intérêts, sans nuire à cette collaboration essentielle.

La gauche s'est déclarée favorable au principe de faire bénéficier davantage la population du Québec des ressources forestières qui lui appartiennent, mais a combattu la clause 2 qui donne des pouvoirs étendus au ministre des Terres et Forêts pour exercer un contrôle.

L'hon. M. Georges Dansereau, M. Jacques Dumoulin, M. E.-C. Lawn, M. André Laurendeau, M. René Chaloult, M. Henri Drouin et l'hon. M. J.-A. Mathewson, ont tour à tour adressé la parole. M. Mathewson n'a cependant parlé que pendant une dizaine de minutes et a demandé l'ajournement du débat.

Au début de la séance, la Chambre adopte sur division la loi modifiant la loi du salaire minimum. L'article 7 est cependant retiré, à la suggestion du Conseil supérieur du Travail. Au cours de la discussion, l'hon. M. Antonio Barrette révèle que, dans la province de Québec, au cours des années 1945 et 1946, les salaires ont été augmentés pour un total de \$60,000,000.

millions sont payés en salaires. De plus, nos exportations contribuent dans une large mesure à la stabilisation de la monnaie canadienne.

Dans Québec, poursuit M. Duplessis, nous ne retirons pas des forêts les bénéfices que nous devrions retirer. Une proportion considérable de bois à l'état brut est exportée. L'heure est arrivée de prendre les mesures nécessaires pour donner à la province le plein rendement de ses ressources forestières. Il ne s'agit pas de poser des actes de nature à paralyser la collaboration entre les provinces-sœurs et les pays voisins, mais simplement d'adopter une politique définie qui ne nuise pas à cette collaboration essentielle.

Le premier ministre note que de 1941 à 1943, environ 600,000 cordes de bois ont été exportées dans les Maritimes. Une partie de ce bois est allé dans le Maine et en Ontario. Aux Etats-Unis, nos exportations de bois se chiffrent à 1,800,000 cordes par année. Cela fait perdre à nos ouvriers des millions en salaires, enlève du travail à des milliers de nos frères et contribue à affaiblir notre crédit aux Etats-Unis. Il faut, dit M. Duplessis, des mesures appropriées. Nous ne voulons pas tirer toute la couverture de notre bord, mais nous ne voulons pas geler, non plus, pendant que toute la couverture est de l'autre bord. Nous voulons obtenir des renseignements complets et nous prendrons ensuite la ligne de conduite qui s'impose.

Le premier ministre déclare que plusieurs magnats de l'industrie forestière ne se soucient pas de leurs devoirs envers la forêt et envers la société. Ils n'hésitent pas à changer de production, s'ils voient un bénéfice à faire. Nous voulons savoir, dit M. Duplessis, ce que manufacturer les moulins et quelle est la capacité de chaque moulin. Par ailleurs, nous connaissons la capacité des forêts et nous verrons à faire cesser les abus.

Le chef du gouvernement souligne le fait qu'il veut empêcher la perte du bois, dans une production de vingt pour cent, surtout à une époque où l'on a découvert de nouveaux moyens d'utiliser les bois, pour la soie artificielle, le contreplaqué, etc. Nous allons procéder graduellement, dit-il, conformément au principe que charité bien ordonnée commence par soi-même. Nous voulons assurer la mise en valeur de la forêt, pour le bénéfice du Québec et des autres provinces aussi, sans sabotage, sans chauvinisme et de façon à assurer la permanence de nos richesses.

gerusement entr'ouverte, contenu dans l'article 2. Le chef dural d'Abitibi-est, dit qu'en Abitibi, on n'accorde des droits de coupe que quand c'est approuvé par les organisateurs de l'Union Nationale et que cela n'est pas de nature à nous rassurer sur la façon dont ce bill sera appliqué. Le principe de la dictature va tellement loin à l'heure actuelle, dit-il, qu'un avocat rouge ne peut plus même se présenter devant le comité des bills privés. Je suis convaincu que le bill actuel ouvre la porte à des abus semblables. M. Drouin préconise en terminant l'établissement d'un moulin de papier au lac Matagami et la construction de routes forestières plus nombreuses.

M. René Chaloult dit que le but du bill, qui est d'empêcher l'exportation du bois non ouvré, est assurément louable et il demande s'il n'y aurait pas moyen de l'étendre au bois coupé sur les seigneuries. Mais il trouve la restriction de l'article 2 arbitraire. Des exceptions peuvent être justifiées dans certains cas, mais pourquoi ne dit-on pas le projet de loi, ou si on ne nous rassure pas d'une autre façon, j'ai peur d'être obligé de voter contre le bill au moins en troisième lecture.

M. André Laurendeau dit que le bill contient deux principes: le principe de la porte fermée, c'est-à-dire le contenu dans l'article premier; et un principe de la porte dans-

L'HON. M. MATHEWSON

Le député libéral de Notre-Dame de Grâce prétend que le gouvernement s'apprête à prendre le contrôle de toute l'industrie forestière. Dans le préambule, dit-il, il mentionne qu'il y a lieu de prévenir les dangers de la surproduction et de la surcapitalisation. De quelle façon va-t-il prévenir la surproduction et la surcapitalisation? Il est 6 heures et M. Mathewson propose l'ajournement du débat.

Chmura, un 3e but, signe pour Québec

Les Alouettes de Québec ont fait l'acquisition d'un joueur de troisième but en Bruno "Bronk" Joseph Chmura, un polonais d'Indian Orchard, Massachusetts, une vedette au baseball et au ballon, âgé de 22 ans. Il mesure 5 pieds "9" et pèse 160 lbs. Il frappe et lance à droite.

Ce jeune joueur qui a brillé de façon exceptionnelle dans les sports mérita au cours de ses études trois mentions au baseball et au football. Son jeu l'assura de faire partie de l'équipe d'étoiles de sa ville dont il fut le capitaine. Chmura fut reconnu aussi dans l'état du Massachusetts et on le plaça sur le club d'entraîne-

ment. Les Alouettes de Québec ont fait l'acquisition d'un joueur de troisième but en Bruno "Bronk" Joseph Chmura, un polonais d'Indian Orchard, Massachusetts, une vedette au baseball et au ballon, âgé de 22 ans. Il mesure 5 pieds "9" et pèse 160 lbs. Il frappe et lance à droite.

Ce jeune joueur qui a brillé de façon exceptionnelle dans les sports mérita au cours de ses études trois mentions au baseball et au football. Son jeu l'assura de faire partie de l'équipe d'étoiles de sa ville dont il fut le capitaine. Chmura fut reconnu aussi dans l'état du Massachusetts et on le plaça sur le club d'entraîne-

ment. Les Alouettes de Québec ont fait l'acquisition d'un joueur de troisième but en Bruno "Bronk" Joseph Chmura, un polonais d'Indian Orchard, Massachusetts, une vedette au baseball et au ballon, âgé de 22 ans. Il mesure 5 pieds "9" et pèse 160 lbs. Il frappe et lance à droite.

Ce jeune joueur qui a brillé de façon exceptionnelle dans les sports mérita au cours de ses études trois mentions au baseball et au football. Son jeu l'assura de faire partie de l'équipe d'étoiles de sa ville dont il fut le capitaine. Chmura fut reconnu aussi dans l'état du Massachusetts et on le plaça sur le club d'entraîne-

Larose gagne le slalom double; Saucier, Mlle Tracey brillent

Remi Larose de la section du ski de l'Union Communaliste a remporté hier après-midi les honneurs du concours de slalom double disputé au mont Saint-Castin, en effectuant les deux descentes en 47.2 et 45.7 pour un total de 92.9. Larose fut talonné à sept dixièmes de seconde seulement par Jacques Brunet, un autre junior.

Mlle Jacqueline Tracey, la championne du Mont-Orford causa une agréable surprise en se classant septième avec deux rapides descentes de 49 secondes chacune. Cinquante concurrents se disputèrent avec acharnement les honneurs de ce concours, qui s'est déroulé par une belle température.

Le trophée Laurentide Ski Tow gagné par Remi Larose pour une deuxième année lui sera remis en même temps que les prix aux gagnants à la soirée de fête donnée du club de ski de la Voie, à la fin d'avril.

Après avoir parlé du rôle de la forêt, au point de vue de la régularité des cours d'eau, du climat, de la fertilité du sol, de la chasse et de la pêche, le premier ministre souligne que nos forêts donnent de l'ouvrage à des milliers de personnes. Depuis la coupe du bois, jusqu'à l'usine des produits ouvrés, des

Des amateurs de lutte remercient le Club Champlain

Le grand combat Munnagoff-Robert présenté vendredi dernier, a attiré de nombreuses félicitations à MM. Anin et St-Martin. Voici une lettre d'un groupe d'amateurs en marge du combat et du dernier programme:

"Nous avons été plus que satisfaits de votre dernier programme. Nous manquons jamais un programme de lutte et nous vous devons des remerciements. La finale de vendredi dernier a été extraordinaire, et la bataille entre Martinelli et Carney a été tout à fait remarquable. Nous espérons que vous serez capable de fournir des programmes comme ceux que nous vous présentons depuis quelques temps, vous pourriez compter sur notre encouragement."

Signé: Eugène Girard

Aux petites quilles

La finale de 4 dans 7 à la ligue mixte de petites quilles Jeunesse libérale aura lieu ce soir, entre les équipes J.-M. Desreault et H.-P. Drouin.

Chez les Redskins

Dimanche dernier, les "Redskins" de la Société de formation physique de Québec présenteront cette intéressante épreuve, sous la direction de M. Michel Desreault. Les joueurs de départ étaient Jules Gauthier et Jean-Marc Poulin, chroniqueurs Gaston Saucier, M. Mlle Jean-Jacques Côté, Laurent Robert, marqueur, Mlle Louise Bolduc, annonceur, Mlle neuve.

Voici les résultats

CLASSE A	Desc.	St.	Tot.
1-Jacques Langlois	46	36.4	82.4
2-Pierre Giguère	45	40.0	85.0
3-Marc Drouin	30	52.4	82.4

CLASSE B	Desc.	St.	Tot.
1-Réjean Moreau	44	34.1	78.1
2-Fernand Avard	42	36.2	78.2
3-Paul Côté	39.2	40.0	79.2

CLASSE C	Desc.	St.	Tot.
1-Georgette Lapierre	74.3	52.0	126.3

Au tennis Montréal

MONTRÉAL. — (DNC) — La deuxième tournée d'exhibition de tennis des joueurs français au club "Montréal Indon" samedi après-midi, a permis aux amateurs montréalais de figurer avec avantage devant une foule de plus de 500 amateurs. Henri Rochon a joué l'une des meilleures parties de sa carrière en tenant tête du champion actuel de France, Marcel Bernard, dans une rencontre qui dut aller à la limite de trois sets avant que les français réussissent à l'emporter, 7-5, 6-3, 6-3.

L'autre seule victoire des tenants locaux en obtenant le meilleur sur Jean Borot dans la première partie. Le représentant de nos pays pour la coupe Davis l'an dernier, a joué brillamment vainqueur les "basques bordelais" en deux sets consécutifs de 7-5 et 9-7.

Après la victoire de Rochon, les équipes a réussi à gagner un set. L'exhibition se termina après le 2e set, où l'équipe française, Walt et Burser gagnèrent le 1er engagement contre Brugnon et Bernardandis que les deux français méritaient le 2e.

cond pag 6-4.

"EXPORT"

LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

LA NOUVELLE Cadillac 1947

Grâce à d'élégantes innovations, à l'intérieur comme à l'extérieur, la Cadillac 1947 est vraiment la plus belle voiture qui ait encore porté ce nom distingué... C'est aussi celle qui donne la meilleure performance jamais réalisée. Tous les efforts sont faits pour répondre à la demande de cette voiture de distinction... mais dans une mesure compatible avec le degré d'excellence de Cadillac. Car la qualité est toujours le point le plus important en ce qui concerne la Cadillac.

Toute voiture doit réaliser la plénitude des fruits des quarante-quatre années d'expérience de Cadillac dans la production de grand luxe. Il n'y a pas d'autre voiture au monde qui puisse se réclamer d'un tel fonds de qualité.

C'est pour cela qu'il n'y a pas de substitution possible dans le cas d'une Cadillac... cette année comme toujours, le prototype mondial.

Automobiles, Inc.
12, rue de la Couronne
Québec, P. Q.

Diminuez le dosage de laxatifs de cette manière

Voyez Comme Vous Pouvez Être Régulier Chaque Matin

Essayez de prendre les Pilules Carter de cette façon: Commencez avec trois, à la même heure tous les matins. Quand vous allez régulièrement chaque matin, diminuez, prenez deux pilules. Après quelques jours, essayez une pilule.

Puis essayez de prendre les Pilules Carter tous les deux jours. Vous pouvez peut-être même continuer à aller régulièrement sans laxatif.

Les Pilules Carter sont si petites qu'il est possible de diminuer la dose de trois à une—selon les besoins de votre propre organisme. Sans coïncidence, sans désappointement.

Les Pilules Carter nettoient l'appareil digestif non pas à demi mais complètement. Elles sont doucement efficaces parce qu'elles se composent de deux herbes végétales spécialement préparées pour une action complète.

De milliers de gens peuvent diminuer le dosage des laxatifs suivant cette méthode Carter. Exigez les véritables Pilules Carter dans toutes les pharmacies 35c, 70c \$1.00. Commencez la méthode Carter de dose graduée ce soir et demain saluez du lit frais et dispos.

JOHNNY HAZARD

3-19

Regardez! J'ai vu houlé le skieur qui est chuté de ce côté!

J'espère qu'ils ne sont pas trop nombreux! Je viens de constater qu'il n'y a plus que quatre balles dans ce revolver.

Je crois qu'ils sont sur le point de charger! Ecoutez ce vacarme! Ils font l'avant!

Explosion, hein? Je vais vous montrer à peser vos paroles!

Merci, Dan... Vous êtes tellement effrayé!

Je crois que je vais mettre un peu de fromage dans le piège. Hum... Elle m'a assuré qu'elle ne s'intéressait pas à lui, mais...

PIERRE D'ORSAN

3-20-47

Vous allez voir ce que vous allez apprendre à être poli!

Restez où vous êtes, espèce d'espion!

3-20-47

par F.-V. Martine

LEVE CANYON 1537

Si j'en jure à ta mine, "Maman", tu n'as pas réussi à te procurer ces fameux négatifs des photos prises au club de nuit, hein?

Quel de nouveau?

Bingo! Le type m'a demandé une somme folle pour me les vendre. Quant à toi, quels renseignements as-tu réussi à obtenir sur les antécédents du señor Pluma?

Un des type de la liene aeriene régulliere doit avertir Feeta Feeta... quand il arrivera aux Etats-Unis!

Cela va être long. Je me demande si "Oily" a réussi à obtenir une confession de la fille que l'on peut voir sur ces photos, prouvant qu'il s'agissait d'un coup prémédité...

Nous allons le savoir... Le voici, instantement!

Bonjour... Comme vous le voyez, tout n'a pas marché à mon zôh!

ERRY ET LES PIRATES 1538

Tres amusant! Quel oracle vous a révélé qu Mlle Toy fera de nouveau son apparition sur la scene?

Ne me regardez pas comme ça C. C. Cela me rappelle un certain juge...

Par lei, un fugitif de la justice emploie une route clandestine qui était déjà vieille au moment où on a fondé une ville afin de pouvoir donner son nom aux Red Sox. Il ne m'a pas été difficile de découvrir l'endroit où Ermine réapparaîtrait.

Pus tard

Tout est chargé! Nous avons, je crois, tout le the de la Chine à bord. Quand Chopstick a parlé de ce voyage à Terry, celui-ci n'a pas paru avoir la moindre idee de ce qui pouvait l'attendre...

...ei, naturellement, je ne puis le prévenir, car il se croirait probablement obligé de lancer les gendarmes à sa poursuite — pour le regretter ensuite pendant longtemps...

Par Milton Caniff

Par George Wunder

On prévoit un surplus de...

(suite de la page 15)

nomique et financière des provinces; il a mis au service de l'idéologie centralisatrice une puissante propagande; il a multiplié les tentatives aux droits provinciaux; il a offert des subsides de plus en plus aléatoires, comme une sorte de prime à la trahison.

DES OFFENSIVES

Le trésorier parle ensuite longuement de ce qu'il appelle l'offensive de 1939; l'offensive de 1942, l'offensive de 1945-46, l'offensive des ententes séparées et déclare :

Grâce à la vaillance et à la fière attitude du chef de l'Union Nationale, le gouvernement de la province de Québec n'a jamais consenti à vendre les droits et privilèges qui lui ont été accordés par les Pères de la Confédération. Elle n'a pas l'intention de vendre ces droits et privilèges parce qu'elle désire satisfaire à ses obligations et assurer à la population de cette province, le bien-être qu'elle est en mesure d'atteindre de son gouvernement.

Le peuple se demande pourquoi le gouvernement fédéral veut garder pour lui seul les principaux pouvoirs de taxation sur lesquels les provinces ont un droit de priorité en vertu de l'Acte de 1867. Pourquoi veut-il en quelque sorte paralyser la liberté d'action des provinces. Tous les esprits sérieux arrivent à la conclusion inévitable que le gouvernement fédéral veut la disparition lente des provinces et qu'il travaille à saboter leur indépendance administrative en détruisant leur autonomie financière.

La compensation offerte aux provinces par le gouvernement fédéral depuis dix ans équivaudrait pour elles à leur mise à la pension. La province de Québec compte quatre-vingts ans dans la Confédération. Elle est trop jeune, elle a trop foi en l'avenir pour accepter de jouer dans la Confédération le rôle d'un vieillard impotent en attendant la création d'un gouvernement unique et centralisé.

Le gouvernement fédéral veut en quelque sorte habituer les provinces à venir mendier ce dont elles ont besoin pour leur propre administration. Il veut les réduire au rôle de mendiants afin de pouvoir un jour demander à l'opinion publique de l'aider à décréter la disparition de ces gouvernements devenus inutiles.

SECURITE SOCIALE

Parlant de sécurité sociale, le trésorier déclare : C'est l'Union Nationale qui a commencé à payer des pensions de vieillesse; c'est l'Union Nationale qui a commencé à payer des pensions aux aveugles et c'est encore l'Union Nationale qui a comblé vis-à-vis les mères nécessiteuses de la province, l'injustice faite aux familles nombreuses par la loi fédérale sur les allocations familiales, et du 1er septembre 1945 au 31 mars 1947, le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé pour combler ces allocations, une somme totale de \$495,929.92.

Depuis la mise en vigueur de ces trois lois jusqu'au 28 février 1947, soit en l'espace de près de dix ans, le gouvernement provincial a payé pour appliquer ces lois des secours pour une somme de \$151,390,250.34. Les membres de l'opposition parlent de sécurité sociale et lorsqu'ils ont pris le pouvoir à la fin de l'année 1939, ils se sont employés à restreindre la portée de ces lois avec la conséquence qu'ils ont donné aux nécessiteux des sommes beaucoup moins considérables que celles qui leur furent accordées sous le gouvernement de l'Union Nationale. C'est ainsi que pour ces trois lois de sécurité sociale, le gouvernement de l'Union Nationale a payé durant l'année 1946 une somme double de celle qui fut payée, par exemple, par le gouvernement libéral en 1941. Au cours de l'année 1946, le gouvernement a dépensé en vertu de ces trois lois, soit pour les pensions de vieilles-

se, les pensions aux aveugles, les allocations aux mères nécessiteuses, la somme de \$20,066,649.94, alors que l'administration libérale avait dépensé annuellement en vertu des mêmes lois les sommes de 13, 9, 12, 13 et 15 millions. Le montant de près de 20 millions, dépensé en 1946, dépasse de 5 millions la plus forte année de l'administration libérale. C'est là, je crois, la meilleure façon d'être en faveur d'une sécurité sociale. Les beaux discours, les efforts oratoires ne donnent rien aux pauvres gens. Ce qui importe, ce sont les actes féconds et non les vaines paroles.

LE BUDGET 1947-48

En ce qui concerne l'année 1947-48, dit M. Gagnon, je tiens tout d'abord à attirer l'attention des membres de la Chambre sur les surplus qui résulteront des opérations de l'année. Le surplus au compte ordinaire s'élèvera à \$28,645,714 et à même ce surplus, des dépenses imputables au capital, seront effectuées pour un montant de \$19,055,350, laissant un surplus global de \$9,590,364. Pour la troisième année consécutive, l'Union Nationale réalisera un surplus sur toutes ses dépenses. Pour la troisième année consécutive également, le gouvernement prévoit une diminution imposable de la dette nette de la province. L'Union Nationale réduit ainsi les charges des contribuables, afin de permettre au gouvernement de faire face aux obligations de l'avenir.

Je tiens à signaler le caractère exceptionnel du surplus global de l'année prochaine; celui-ci est en effet imputable au fait que, dès le début de l'exercice, le gouvernement fédéral rembourse à la province une somme de \$20,586,074.56 qui représente les arriérés de taxes laissés au gouvernement fédéral, sans intérêt, par l'ancienne administration, en vertu de l'entente de 1942.

Quelques explications s'imposent sur le fonds d'éducation. Il y a lieu de s'attendre à ce que les revenus du fonds d'éducation s'élèvent pour la présente année à \$14,000,000 et, compte tenu des amendements à la loi adoptée à la présente session de la Législature, pour l'année prochaine à environ \$14,500,000.

Des dépenses au montant de \$8,000,000 sont prévues pour la présente année et en 1947-48 les disponibilités du fonds d'éducation s'élèveront à \$14,000,000. Il ne faut pas oublier que le développement de la province dans tous les domaines soit celui de l'agriculture et de la colonisation, se traduit par un inévitable accroissement des obligations de l'Etat et par une augmentation correspondante des dépenses du gouvernement. Il faut donc prévoir que l'activité économique de la province s'intensifie avec la conséquence que sans nouveaux impôts les revenus de la province suivent une courbe ascendante.

La fin de l'entente financière de 1942 oblige le gouvernement à opérer certaines modifications dans son régime fiscal. Par suite de cette entente, le gouvernement provincial avait discontinué, au profit de l'Etat fédéral, de percevoir l'impôt sur les revenus des particuliers et l'impôt sur le capital et les profits des corporations. Le gouvernement provincial rétablira l'impôt sur le capital et sur les profits des corporations. Sans renoncer à son droit d'impôt sur le revenu des particuliers, le gouvernement de la province juge qu'il est sage, à l'heure actuelle, de ne pas le rétablir. Il se trouve donc à abolir par le fait même l'impôt provincial sur le revenu des particuliers qui avait été établi par l'ancien trésorier en 1940. Si le gouvernement a jugé bon de ne pas rétablir cet impôt, cela ne veut pas dire, et j'insiste là-dessus, qu'il renonce à son droit de priorité sur le revenu des particuliers. Il est tout simplement d'avis que l'excellence de la situation financière actuelle de la province ne place pas le gouvernement dans l'obligation de puiser à cette source de revenus.

D'ailleurs, du 1er avril 1941 au 31 mars 1947, les contribuables de la province ont versé au fisc fédéral en impôt sur le revenu des particuliers seulement, plus d'un milliard de dollars, à l'exclusion de l'impôt sur le revenu des sociétés et l'impôt sur les surplus de bénéfices. Le gouvernement considère que le niveau de l'impôt fédéral sur le revenu est encore beaucoup trop élevé pour la moyenne de la population et que la loi de 1940, imposant une charge si ne veut pas, en rétablissant la nouvelle aux contribuables déjà surchargés.

En rétablissant l'impôt sur les profits et le capital des corporations, le gouvernement ne fait que ce qu'il a fait en 1941, 1942, 1943, 1944, 1945, 1946, 1947, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953, 1954, 1955, 1956, 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043, 3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063, 3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083, 3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093, 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153, 3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303, 3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323, 3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443, 3444, 3445, 3446, 3447, 3448, 3449, 3450, 3451, 3452, 3453, 3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 3462, 3463, 3464, 3465, 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473, 3474, 3475, 3476, 3477, 3478, 3479, 3480, 3481, 3482, 3483, 3484, 3485, 3486, 3487, 3488, 3489, 3490, 3491, 3492, 3493, 3494, 3495, 3496, 3497, 3498, 3499, 3500, 3501, 3502, 3503, 3504, 3505, 3506, 3507, 3508, 3509, 3510, 3511, 3512, 3513, 3514, 3515, 3516, 3517, 3518, 3519, 3520, 3521, 3522, 3523, 3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530, 3531, 3

